

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2519

16 septembre 2015

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--------|--|--------|
| Agence Générale d'Assurances Guzzo Marcel- lo S.à r.l. | 120867 | Galanium Spf S.A. | 120868 |
| Albany Molecular Luxembourg S.à r.l. | 120866 | Galerie du Nord S.A. | 120868 |
| Alcentra ECOF S.à r.l. | 120866 | Gallura Moon S.A. | 120870 |
| Alcentra MS S.à r.l. | 120866 | Garage FEYEREISEN S.à r.l. | 120869 |
| Allnex (Luxembourg) & Cy S.C.A. | 120866 | Garage Kauten S.A. | 120869 |
| Almacantar (Marble Arch) S.à r.l. | 120866 | Gemap S.A. | 120869 |
| Alphabet Luxembourg | 120867 | Gemap S.A. | 120868 |
| AlphaOne TSA Energy S.C.A. | 120867 | Gex Investissements S.à r.l. | 120869 |
| Alphatrade-Group S.A. | 120867 | Glanbia Luxinvest S.A. | 120871 |
| Direct Lending Fund II Investments (Luxem- bourg) S.à r.l. | 120909 | Global Long Short Partners Holdings Offshore Luxembourg S.à r.l. | 120872 |
| Edgas S.A. | 120912 | Grand HOTEL-CRAVAT S.à r.l. | 120872 |
| European Hotels and Leisure Sarl | 120912 | G & V Immobilière S.à r.l. | 120870 |
| Excellence Logging Manco S.à r.l. | 120874 | G&You S.A. | 120871 |
| Fiducial Holding | 120870 | Mainfirst Affiliated Fund Managers S.A. | 120873 |
| Figerian Invest S.à r.l. | 120872 | MARESE Luxembourg S.A. | 120873 |
| Financière de Diekirch S.A. | 120868 | Marny Investissement S.A. | 120872 |
| Fintax | 120868 | Montefiore S.A. | 120911 |
| Flipo S.à r.l. | 120871 | Morgan Stanley Wiltz S.à r.l. | 120873 |
| Florista S.A. | 120911 | Munich Holdings II Corporation | 120873 |
| FRALIMO Holding SPF S.A. | 120870 | RDMH Property Société en Commandite Spé- ciale | 120906 |
| Fresco International S.à r.l. | 120912 | Rotco S.A. | 120909 |
| FRONT International s.à r.l. | 120869 | SAR | 120903 |
| FRONT Luxembourg s.à r.l. | 120869 | | |

Alcentra ECOF S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1855 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 181.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Juillet 2015.

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015128914/11.

(150139261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Alcentra MS S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 181.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Juillet 2015.

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015128915/11.

(150139260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Albany Molecular Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.207.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Albany Molecular Luxembourg S.à r.l.**Un Mandataire*

Référence de publication: 2015128913/11.

(150139572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Allnex (Luxembourg) & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 172.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015128917/10.

(150139522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Almacantar (Marble Arch) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 70.000.000,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 177.938.

L'adresse actuelle de M. Pierre MARTINET, gérant de la Société, est la suivante: 9, Rue De-Beaumont, 1206 Genève (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015128918/11.

(150139427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Alphabet Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, 2-4, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 40.471.

—

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 16 juillet 2015

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 16 juillet 2015, les décisions suivantes ont été prises:

- d'accepter la démission de Monsieur Jan Van Roon, ayant son adresse au 6, Ingberthoeweweg, B-2630 Aartselaar du poste d'administrateur-délégué et ce, avec effet à partir du 1^{er} juin 2015;

- de nommer Madame Christel Reynaerts, ayant son adresse au 6, Ingberthoeweweg, B-2630 Aartselaar au poste de délégué à la gestion journalière et ce, avec effet à partir du 1^{er} juin 2015 et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015128919/14.

(150139814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Alphatrade-Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R.C.S. Luxembourg B 60.258.

—

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015128920/14.

(150139702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

AlphaOne TSA Energy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 180.821.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Pour AlphaOne TSA Energy Fund S.C.A., SICAV-SIF

Référence de publication: 2015128921/12.

(150140706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Agence Générale d'Assurances Guzzo Marcello S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 62C, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 166.271.

—

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L -1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015128906/14.

(150139661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Fintax, Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 4, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 174.355.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129273/9.

(150139335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Financière de Diekirch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 18.904.

—
Le Bilan au 31.12.2014 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129267/9.

(150139199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Galerie du Nord S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 1A, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 143.524.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129295/9.

(150139036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Galanium Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8292 Meispelt, 19, rue Kosselt.

R.C.S. Luxembourg B 48.456.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129294/9.

(150139182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Gemap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8292 Meispelt, 19, rue Kosselt.

R.C.S. Luxembourg B 97.059.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2015

L'assemblée générale accepte la démission de l'administrateur unique Madame Monique Stein et du commissaire aux comptes Madame Irène Stein.

L'assemblée générale nomme administrateur unique Monsieur Georges Majerus, conseil économique, avec adresse au 19, rue Kosselt, L-8292 Meispelt. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2021.

L'assemblée générale nomme commissaire aux comptes Madame Monique Stein, employée privée, demeurant au 19, rue Kosselt, L-8292 Meispelt. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2021.

Meispelt, le 22 mai 2015.

Gemap SA

Georges Majerus

Administrateur unique

Référence de publication: 2015129301/18.

(150139714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Gemap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8292 Meispelt, 19, rue Kosselt.

R.C.S. Luxembourg B 97.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129300/9.

(150138902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Garage Kauten S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8523 Beckerich, 37, Dikrecherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 105.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129299/9.

(150139555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Garage FEYEREISEN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8706 Useldange, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 93.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129298/9.

(150139342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

FRONT International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 223, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 146.044.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129287/9.

(150139258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

FRONT Luxembourg s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8011 Strassen, 223, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 146.137.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129288/9.

(150139274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Gex Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 106.075.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129303/9.

(150139848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Fiducial Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
R.C.S. Luxembourg B 169.613.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 26 février 2015

En date du 26 février 2015, l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société a pris la résolution de renouveler:

- Le mandat de Monsieur Jean-Bernard ZEIMET en tant que Commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée déterminée jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2015.

Pour la société

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2015129265/18.

(150139490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

G & V Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 16, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 96.040.

—
Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015129291/14.

(150139663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Gallura Moon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.
R.C.S. Luxembourg B 140.088.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015129296/11.

(150139433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

FRALIMO Holding SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 67.828.

—
Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2015129284/11.

(150139956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

G&You S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 179.814.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 30 juin 2015 à 14h00

Décisions:

5. Renouveler les mandats des administrateurs A:

- Matthieu SCOTTI, ayant son adresse au 19, rue Fourcroy, F-75017 Paris,

- Sylvain AMIOT, ayant son adresse 67 rue Boursault, F-75017 Paris;

Renouveler les mandats des administrateurs B:

- Olivier GRANBOULAN, ayant son adresse au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

- Jean-Michel MARQ, ayant son adresse au 5, rue du Parc, L-8031 Strassen,

Les mandats des Administrateurs arriveront à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

6. Renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes FIDUCIAIRE HRT, ayant son siège social 1A, Romesch, L-7364 Bofferdange, dument enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B125213.

Le mandat du Commissaire aux Comptes arrivera à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire

Référence de publication: 2015129293/23.

(150138970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Glanbia Luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 125.113.

—
Lors de l'assemblée générale annuelle reportée tenue en date du 8 juillet 2015, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Ingrid Moinet, administrateur-président, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Valéry Beuken, administrateur, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Brendan O'Leary, administrateur, avec adresse à Glanbia House, Kilkenny, Irlande

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016;

2. Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2015.

Référence de publication: 2015129307/20.

(150139623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Flipo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.
R.C.S. Luxembourg B 115.658.

—
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

FLIPO S.A.R.L.

Référence de publication: 2015129279/11.

(150139676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Grand HOTEL-CRAVAT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 29, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 85.344.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L -1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015129316/14.

(150139662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Global Long Short Partners Holdings Offshore Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.963.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015129314/14.

(150141217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Figerian Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 166.495.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 08 mai 2015

L'associé unique de la Société prend acte de la démission de Monsieur Vladimir Zhelezov de son mandat du gérant de la société avec effet immédiat à la clôture de la présente assemblée.

L'associé unique décide, à l'unanimité des voix, d'accepter sa démission.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 mai 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015129243/13.

(150139609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Marny Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 146.767.

Mit Beschlussfassung vom 22. Dezember 2014 wurde Joram MOYAL, Avocat à la Cour, geschäftsansässig in 14a, rue des Bains, L- 1212 Luxembourg, mit der Verwahrung der von der vorgenannten Gesellschaft ausgegebenen und aller künftig auszugebenden Inhaberaktien sowie mit der Führung des Aktionärsregisters nach Maßgabe des Gesetzes vom 28. Juli 2014 über die Immobilisierung von Inhaberaktien (Loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur) beauftragt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015129661/13.

(150139791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Morgan Stanley Wiltz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.420,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.878.

—
La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1059 du 5 juin 2007.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Morgan Stanley Wiltz S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015129642/14.

(150139790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Munich Holdings II Corporation, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.822.815,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.633.

—
Il résulte d'une résolution prise par les associés en date du 27 juillet 2015 que:

- Monsieur Jan Olaf Siebert a démissionné de ses fonctions de Gérant de type A de la Société, avec effet au 27 juillet 2015.

- Monsieur Frank Stieler, né le 13 décembre 1958 à Francfort, Allemagne et résident professionnellement au Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Allemagne a été nommé Gérant de type A de la Société avec effet au 27 juillet 2015 et pour une durée indéterminée.

Munsbach, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015129646/15.

(150139788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Mainfirst Affiliated Fund Managers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 16, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 176.025.

—
Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 22. Juli 2015.

Für gleichlautende Abschrift

Für die Gesellschaft

Maître Carlo WERSANDT

Notar

Référence de publication: 2015129650/14.

(150139893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

MARESE Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 86, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.674.

—
La société CD-SERVICES SARL, RCS Luxembourg B 50564, a démission de son poste de commissaire aux comptes auprès de la société MARESE Luxembourg SA, RCS Luxembourg B 102674, avec effet au 23 juillet 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015129659/11.

(150140213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Excellence Logging Manco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 51.245,21.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 196.994.

In the year two thousand fifteen, on the first day of July,

Before the undersigned Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

SINOPIE INGENIERIE, a limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the French laws, with a share capital of EUR 10,000.-, having its registered office at 2 rue Pierre 1^{er} de Serbie 44510 Le Poulguen and registered with the register of trade and companies of Saint Nazaire, under registration number 751790197;

CHIMÈRE LOGGING, a simplified public limited liability company (société par actions simplifiée) established and existing under the French laws, with a share capital of EUR 200,000.-, having its registered office at 48 rue Boileau, 92120 Montrouge France and registered with the register of trade and companies of Nanterre under registration number 811 829 852;

JAVA HOLDING, a société civile established and existing under the French laws, with a share capital of EUR 5,000.-, having its registered office at 12ter, rue des Petites Communes, 95560 Chauvry, France, and registered with the register of trade and companies of Pontoise, under registration number 811 220 193;

BLUE WATER ENERGY FUND I, L.P., a limited partnership formed in the Island of Guernsey (partnership number 1682) whose registered office is at PO Box 656, East Wing, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3PP represented by its general partner BWE General Partner, L.P., itself represented by its general partner BWE GP Ltd (BWE);

All of them here represented by Mr Benoit TASSIGNY, jurist, residing professionally at 39, Boulevard Joseph II, L-1849 Luxembourg,

by virtue of four proxies given under private seal.

The above mentioned proxies, being signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing persons, represented as above stated, have requested the notary to document their declarations and statements as follows:

I.- That the appearing persons are the shareholders (together the Shareholders) of the company Excellence Logging Manco S.à r.l., (the Company), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7 Rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register, under number B 196994, incorporated by deed of the undersigned notary, on 8 May 2015, whose articles of association have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and have been amended and fully restated by deed of the undersigned notary on 20 May 2015 (the Articles), which has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

II.- Terms not otherwise defined herein have the meaning ascribed thereto in the Articles;

III. That the share capital of the Company is set at USD 20,000.- (twenty thousand United States Dollars) represented by 1 (one) A Share, 666,666 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty six) B1 Tracking Shares, 666,666 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty six) B2 Tracking Shares, and 666,667 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty seven) B3 Tracking Shares, all in registered form, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of United States Dollar) each, entirely subscribed and paid up by the Shareholders;

IV.- That the Shareholders, represented as above stated, holding all the 2,000,000 (two million) shares representing the entire share capital of the Company, hereby waive any convening formalities and confirm having full knowledge of the agenda:

Agenda

1. Redenomination of the V1 Tracking Shares and V2 Tracking Shares respectively into NV1 Tracking Shares and NV2 Tracking Shares;

2. Creation of two new classes of shares in the Company, the V1 shares, entitling their holders to any distributions in connection with the V1 Voting Preference Shares issued or to be issued by TopCo (V1 Tracking Shares) and the V2 shares entitling their holders to any distributions in connection with the V2 Voting Preference Shares issued or to be issued by TopCo (V2 Tracking Shares, together with the V1 Tracking Shares, the V Tracking Shares), all in registered form and having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0.01);

3. Reallocation of the existing 666,666 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty six) B1 Tracking Shares, 666,666 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty six) B2 Tracking Shares and 666,667 (six hundred sixty six

thousand six hundred sixty seven) B3 Tracking Shares into V1 Tracking Shares, V2 Tracking Shares, NV1 Tracking Shares and NV2 Tracking Shares;

4. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 31,245.21 (thirty one thousand two hundred forty five United States Dollars and twenty one cents) so as to raise it from its current amount of USD 20,000.- (twenty thousand United States Dollars) to an amount of USD 51,245.21 (fifty one thousand two hundred and forty five United States Dollars and twenty one cents) by the issuance of 3,124,521 (three million one hundred twenty four thousand five hundred twenty one) new shares having a nominal value of USD 0.01 (one cent of United States Dollar) each, fully paid up together with an aggregate share premium of USD 5,073,274.79 (five million seventy-three thousand two hundred seventy-four United States Dollars and seventy nine cents) (the New Shares);

5. Waiver by the Shareholders of their preferential subscription rights to some of the New Shares and acceptance of the subscription to some of the New Shares by:

- a. Mr. Pierre Henri Boutant;
- b. Mr. Louis Sourice;
- c. Mr. Jacques Lessi;
- d. Mr. Jean Marie Penanguer; and
- e. Mr. Farouk Kimour;

(collectively the New Shareholders);

6. Subscription to and full payment of the New Shares in cash by the Shareholders and by the New Shareholders; and

7. Full restatement of articles 5.1, 5.2, 7.3, 17.3 and 22 of the Articles.

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The Shareholders unanimously resolve to redenominate the V1 Tracking Shares into NV1 Tracking Shares and the V2 Tracking Shares into NV2 Tracking Shares.

Second resolution

The Shareholders unanimously resolve to create two new classes of shares, being the V1 shares, entitling their holders to any distributions in connection with the V1 Voting Preference Shares issued or to be issued by TopCo (V1 Tracking Shares) and the V2 shares entitling their holders to any distributions in connection with the V2 Voting Preference Shares issued or to be issued by TopCo (V2 Tracking Shares, together with the V1 Tracking Shares, the V Tracking Shares), all in registered form and having a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0.01).

Third resolution

The Shareholders unanimously resolve to reallocate the existing 666,666 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty six) B1 Tracking Shares, 666,666 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty six) B2 Tracking Shares and 666,667 (six hundred sixty six thousand six hundred sixty seven) B3 Tracking Shares into V1 Tracking Shares, V2 Tracking Shares, NV1 Tracking Shares and NV2 Tracking Shares as follows:

| Shareholders | From Classes | Number of Shares | To Classes | |
|------------------------------|--------------------|------------------|---------------------|-----------|
| SINOPIE INGENIERIE | B1 Tracking Shares | 166,667 | V1 Tracking Shares | 0 |
| | B2 Tracking Shares | 166,667 | V2 Tracking Shares | 0 |
| | B2 Tracking Shares | 166,667 | NV1 Tracking Shares | 500,001 |
| | | | NV2 Tracking Shares | 0 |
| TOTAL | | 500,001 | | 500,001 |
| CHIMÈRE LOGGING | B1 Tracking Shares | 166,666 | V1 Tracking Shares | 0 |
| | B2 Tracking Shares | 166,666 | V2 Tracking Shares | 0 |
| | B3 Tracking Shares | 166,666 | NV1 Tracking Shares | 499,998 |
| | | | NV2 Tracking Shares | 0 |
| TOTAL | | 499,998 | | 499,998 |
| JAVA HOLDING | B1 Tracking Shares | 333,333 | V1 Tracking Shares | 100,000 |
| | B2 Tracking Shares | 333,333 | V2 Tracking Shares | 100,000 |
| | B3 Tracking Shares | 333,334 | NV1 Tracking Shares | 400,000 |
| | | | NV2 Tracking Shares | 400,000 |
| TOTAL | | 1,000,000 | | 1,000,000 |

Fourth resolution

The Shareholders unanimously resolve to increase the share capital of the Company by an amount of USD 31,245.21 (thirty-one thousand two hundred forty-five United States Dollars and twenty-one cents) so as to raise it from its present

amount of USD 20,000.- (twenty thousand United States Dollars) represented by 1 (one) A Share, 100,000 (one hundred thousand) V1 Tracking Shares, 100,000 (one hundred thousand) V2 Tracking Shares, 1,399,999 (one million three hundred ninety nine thousand nine hundred ninety nine) NV1 Tracking Shares and 400,000 (four hundred thousand) NV2 Tracking Shares to an amount of USD 51,245.21 (fifty-one thousand two hundred forty-five United States Dollars and twenty-one cents) through the issuance of:

- i. 3,530 (three thousand five hundred thirty) B1 Tracking Shares;
- ii. 3,530 (three thousand five hundred thirty) B2 Tracking Shares;
- iii. 3,525 (three thousand five hundred twenty-five) B3 Tracking Shares;
- iv. 51,873 (fifty-one thousand eight hundred seventy-three) C1a Tracking Shares;
- v. 51,869 (fifty-one thousand eight hundred sixty-nine) C1b Tracking Shares;
- vi. 51,867 (fifty-one thousand eight hundred sixty-seven) C1c Tracking Shares;
- vii. 377,244 (three hundred seventy-seven thousand two hundred forty-four) V1 Tracking Shares;
- viii. 377,243 (three hundred seventy-seven thousand two hundred forty-three) V2 Tracking Shares;
- ix. 601,921 (six hundred one thousand nine hundred twenty-one) NV1 Tracking Shares;
- x. 1,601,919 (one million six hundred one thousand nine hundred nineteen) NV2 Tracking Shares;

all in registered form, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of United States Dollar) each and being issued on the same terms and conditions as the existing shares of the Company of the same share class and to be issued and fully paid up together with an aggregate share premium of USD 5,073,274.79 (five million seventy-three thousand two hundred seventy-four United States Dollars and seventy nine cents).

Fifth resolution

The Shareholders resolve to waive their preferential subscription rights to some of the New Shares and to accept the subscription to some of the New Shares by the New Shareholders.

Sixth resolution

The Shareholders accept and record the following subscriptions and full payment of the New Shares as follows:

Subscription and payment

Thereupon, the Shareholders record the subscriptions of the New Shares as follows:

SINOPIE INGENIERIE, represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 1,714,382.98 (one million seven hundred fourteen thousand three hundred eighty-two United States Dollars and ninety-eight cents) out of which the aggregate share premium in the amount of USD 1,702,189.16 (one million seven hundred two thousand one hundred eighty-nine United States Dollars and sixteen cents) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:

| | |
|--|---|
| C1a Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 17,440.00 (seventeen thousand four hundred forty) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 174.40 (one hundred seventy-four USD and forty cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 17,265.60 (seventeen thousand two hundred sixty-five USD and sixty cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 17,440.00 (seventeen thousand four hundred forty) |
| C1b Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 174.39 (one hundred seventy-four USD and thirty-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 17,264.61 (seventeen thousand two hundred sixty-four USD and sixty-one cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine) |
| C1c Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 174.39 (one hundred seventy-four USD and thirty-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 17,264.61 (seventeen thousand two hundred sixty-four USD and sixty-one cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine) |
| V1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,604.56 (one thousand six hundred four USD and fifty-six cents) |

120877

| | |
|--|--|
| Total Share Premium (in USD) | 158,851.44 (one hundred fifty-eight thousand eight hundred fifty-one USD and forty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six) |
| V2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,604.56 (one thousand six hundred four USD and fifty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 158,851.44 (one hundred fifty-eight thousand eight hundred fifty-one USD and forty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six) |
| NV1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 173,076.00 (one hundred seventy-three thousand seventy-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,730.76 (one thousand seven hundred thirty USD and seventy-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 666,346.22 (six hundred sixty-six thousand three hundred forty-six USD and twenty-two cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 668,076.98 (six hundred sixty-eight thousand seventy-six USD and ninety-eight cents) |
| NV2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 673,076.00 (six hundred seventy-three thousand seventy-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 6,730.76 (six thousand seven hundred thirty USD and seventy-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 666,345.24 (six hundred sixty-six thousand three hundred forty-five USD and twenty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 673,076.00 (six hundred seventy-three thousand seventy-six) |

CHIMÈRE LOGGING, represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 1,714,382.02 (one million seven hundred fourteen thousand three hundred eighty-two United States Dollars and two cents) out of which the aggregate share premium in the amount of USD 1,702,188.18 (one million seven hundred two thousand one hundred eighty-eight United States Dollars and eighteen cents) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:

| | |
|--|--|
| C1a Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 17,440.00 (seventeen thousand four hundred forty) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 174.40 (one hundred seventy-four USD and forty cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 17,265.60 (seventeen thousand two hundred sixty-five USD and sixty cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 17,440.00 (seventeen thousand four hundred forty USD) |
| C1b Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 174.39 (one hundred seventy-four USD and thirty-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 17,264.61 (seventeen thousand two hundred sixty-four USD and sixty-one cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine USD) |
| C1c Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 174.39 (one hundred seventy-four USD and thirty-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 17,264.61 (seventeen thousand two hundred sixty-four USD and sixty-one cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 17,439.00 (seventeen thousand four hundred thirty-nine USD) |
| V1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,604.56 (one thousand six hundred four USD and fifty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 158,851.44 (one hundred fifty-eight thousand eight hundred fifty-one USD and forty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six USD) |
| V2 Tracking Shares | |

120878

| | |
|--|--|
| Nbr of Shares | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,604.56 (one thousand six hundred four USD and fifty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 158,851.44 (one hundred fifty-eight thousand eight hundred fifty-one USD and forty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 160,456.00 (one hundred sixty thousand four hundred fifty-six USD) |

NV1 Tracking Shares

| | |
|--|--|
| Nbr of Shares | 173,078.00 (one hundred seventy-three thousand seventy-eight) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,730.78 (one thousand seven hundred thirty USD and seventy-eight cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 666,345.24 (six hundred sixty-six thousand three hundred forty-five USD and twenty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 668,076.02 (six hundred sixty-eight thousand seventy-six USD and two cents) |

NV2 Tracking Shares

| | |
|--|--|
| Nbr of Shares | 673,076.00 (six hundred seventy-three thousand seventy-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 6,730.76 (six thousand seven hundred thirty USD and seventy-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 666,345.24 (six hundred sixty-six thousand three hundred forty-five USD and twenty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 673,076.00 (six hundred seventy-three thousand seventy-six USD) |

JAVA HOLDING, represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 1,070,755 (one million seventy thousand seven hundred fifty-five United States Dollars) out of which the aggregate share premium in the amount of 1,069,947.45 (one million sixty-nine thousand nine hundred forty-seven United States Dollars and forty-five cents) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:

C1a Tracking Shares

| | |
|--|---|
| Nbr of Shares | 10,962.00 (ten thousand nine hundred sixty-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 109.62 (one hundred nine USD and sixty-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 10,852.38 (ten thousand eight hundred fifty-two USD and thirty-eight) |
| Total Subscription Price (in USD) | 10,962.00 (ten thousand nine hundred sixty-two USD) |

C1b Tracking Shares

| | |
|--|---|
| Nbr of Shares | 10,962.00 (ten thousand nine hundred sixty-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 109.62 (one hundred nine USD and sixty-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 10,852.38 (ten thousand eight hundred fifty-two USD and thirty-eight cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 10,962.00 (ten thousand nine hundred sixty-two USD) |

C1c Tracking Shares

| | |
|--|--|
| Nbr of Shares | 10,961.00 (ten thousand nine hundred sixty-one) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 109.61 (one hundred nine USD and sixty-one cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 10,851.39 (ten thousand eight hundred fifty-one USD and thirty-nine cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 10,961.00 (ten thousand nine hundred sixty-one USD) |

V1 Tracking Shares

| | |
|--|---|
| Nbr of Shares | 858.00 (eight hundred fifty-eight) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 8.58 (eight USD and fifty-eight cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 99,849.42 (ninety-nine thousand eight hundred forty-nine USD and forty-two cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 99,858.00 (ninety-nine thousand eight hundred fifty-eight USD) |

V2 Tracking Shares

| | |
|--|---|
| Nbr of Shares | 858.00 (eight hundred fifty-eight) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 8.58 (eight USD and fifty-eight cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 99,849.42 (ninety-nine thousand eight hundred forty-nine USD and forty-two cents) |

| | |
|--|--|
| Total Subscription Price (in USD) | 99,858.00 (ninety-nine thousand eight hundred fifty-eight USD) |
| NV1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 23,077.00 (twenty-three thousand seventy-seven USD) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 230.77 (two hundred thirty USD and seventy-seven cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 418,846.23 (four hundred eighteen thousand eight hundred forty-six USD and twenty-three cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 419,077.00 (four hundred nineteen thousand seventy-seven USD) |
| NV2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 23,077.00 (twenty-three thousand seventy-seven) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 230.77 (two hundred thirty USD and seventy-seven cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 418,846.23 (four hundred eighteen thousand eight hundred forty-six USD and twenty-three cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 419,077.00 (four hundred nineteen thousand seventy-seven USD) |

THERE APPEARED:

Mr. Pierre Henri Boutant, French citizen, born in Clichy La Garenne, France, on 23 November 1973, duly represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, by virtue of a proxy given under private seal (the said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration), who declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 110,000 (one hundred ten thousand United States Dollars) out of which the aggregate share premium in the amount of USD 108,900.- (one hundred eight thousand nine hundred United States Dollars) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:

| | |
|--|--|
| B1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 642.00 (six hundred forty-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 6.42 (six USD and forty-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 635.58 (six hundred thirty-five USD and fifty-eight cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 642.00 (six hundred forty-two) |
| B2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 642.00 (six hundred forty-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 6.42 (six USD and forty-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 635.58 (six hundred thirty-five USD and fifty-eight cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 642.00 (six hundred forty-two USD) |
| B3 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 641.00 (six hundred forty-one) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 6.41 (six USD and forty-one cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 634.59 (six hundred thirty-four USD and fifty-nine cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 641.00 (six hundred forty-one USD) |
| C1a Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 1,097.00 (one thousand ninety-seven) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 10.97 (ten USD and ninety-seven cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,086.03 (one thousand eighty-six USD and three cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,097.00 (one thousand ninety-seven USD) |
| C1b Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 1,096.00 (one thousand ninety-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 10.96 (ten USD and ninety-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,085.04 (one thousand eighty-five USD and four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,096.00 (one thousand ninety-six USD) |
| C1c Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 1,096.00 (one thousand ninety-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 10.96 (ten USD and ninety-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,085.04 (one thousand eighty-five USD and four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,096.00 (one thousand ninety-six USD) |
| V1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 10,086.00 (one thousand eighty-six) |

| | |
|--|--|
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 100.86 (one hundred USD and eighty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 9,985.14 (nine thousand nine hundred eighty-five USD and fourteen cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 10,086.00 (ten thousand eighty-six USD) |
| V2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 10,086.00 (one thousand eighty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 100.86 (one hundred USD and eighty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 9,985.14 (nine thousand nine hundred eighty-five USD and fourteen cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 10,086.00 (ten thousand eighty-six USD) |
| NV1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 42,307.00 (forty-two thousand three hundred seven) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 423.07 (four hundred twenty-three USD and seven cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 41,883.93 (forty-one thousand eight hundred eighty-three USD and ninety-three cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 42,307.00 (forty-two thousand three hundred seven USD) |
| NV2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 42,307.00 (forty-two thousand three hundred seven) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 423.07 (four hundred twenty-three USD and seven cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 41,883.93 (forty-one thousand eight hundred eighty-three USD and ninety-three cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 42,307.00 (forty-two thousand three hundred seven USD) |
| <p>Mr. Louis Sourice, French citizen, born in Bone, France, on 19 January 1951, duly represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, by virtue of a proxy given under private seal (the said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration), who declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 25,000.- (twenty-five thousand United States Dollars) out of which the aggregate share premium in the amount of USD 24,750.- (twenty-four thousand seven hundred fifty United States Dollars) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:</p> | |
| B1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 146.00 (one hundred forty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1.46 (one USD and forty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 144.54 (one hundred forty-four USD and fifty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 146.00 (one hundred forty-six USD) |
| B2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 146.00 (one hundred forty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1.46 (one USD and forty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 144.54 (one hundred forty-four USD and fifty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 146.00 (one hundred forty-six USD) |
| B3 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 145.00 (one hundred forty-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1.45 (one USD and forty-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 143.55 (one hundred forty-three USD and fifty-five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 145.00 (one hundred forty-five USD) |
| C1a Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 249.00 (two hundred forty-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 2.49 (two USD and forty-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 246.51 (two hundred forty-six USD and fifty-one cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 249.00 (two hundred forty-nine) |
| C1b Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 249.00 (two hundred forty-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 2.49 (two USD and forty-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 246.51 (two hundred forty-six USD and fifty-one cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 249.00 (two hundred forty-nine) |
| C1c Tracking Shares | |

| | |
|---|--|
| Nbr of Shares | 249.00 (two hundred forty-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 2.49 (two USD and forty-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 246.51 (two hundred forty-six USD and fifty-one cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 249.00 (two hundred forty-nine) |
| V1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 2,293.00 (two thousand two hundred ninety-three) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 22.93 (twenty-two USD and ninety-three cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 2,270.07 (two thousand two hundred seventy USD and seven cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 2,293.00 (two thousand two hundred ninety-three USD) |
| V2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 2,293.00 (two thousand two hundred ninety-three) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 22.93 (twenty-two USD and ninety-three cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 2,270.07 (two thousand two hundred seventy USD and seven cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 2,293.00 (two thousand two hundred ninety-three USD) |
| NV1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 9,615.00 (nine thousand six hundred fifteen) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 96.15 (ninety-six USD and fifteen cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 9,518.85 (nine thousand five hundred eighteen USD and eighty-five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 9,615.00 (nine thousand six hundred fifteen USD) |
| NV2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 9,615.00 (nine thousand six hundred fifteen) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 96.15 (ninety-six USD and fifteen cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 9,518.85 (nine thousand five hundred eighteen USD and eighty-five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 9,615.00 (nine thousand six hundred fifteen USD) |
| <p>Mr. Jacques Lessi, French citizen, born in Paris, France, on 29 April 1952, duly represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, by virtue of a proxy given under private seal (the said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration), who declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 50,000.- (fifty thousand United States Dollars) out of which the aggregate share premium in the amount of USD 49,500 (forty-nine thousand five hundred United States Dollars) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:</p> | |
| B1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 292.00 (two hundred ninety-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 2.92 (two USD and ninety-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 289.08 (two hundred eighty-nine USD and eight cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 292.00 (two hundred ninety-two USD) |
| B2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 292.00 (two hundred ninety-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 2.92 (two USD and ninety-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 289.08 (two hundred eighty-nine USD and eight cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 292.00 (two hundred ninety-two) |
| B3 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 291.00 (two hundred ninety-one) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 2.91 (two USD and ninety-one cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 288.09 (two hundred eighty-eight USD and nine cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 291.00 (two hundred ninety-one USD) |
| C1a Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 499.00 (four hundred ninety-nine) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 4.99 (four USD and ninety-nine cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 494.01 (four hundred ninety-four USD and one cent) |
| Total Subscription Price (in USD) | 499.00 (four hundred ninety-nine USD) |

C1b Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|--|
| Nbr of Shares | 498.00 (four hundred ninety-eight) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 4.98 (four USD and ninety-eight cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 493.02 (four hundred ninety-three USD and two cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 498.00 (four hundred ninety-eight USD) |

C1c Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|--|
| Nbr of Shares | 498.00 (four hundred ninety-eight) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 4.98 (four USD and ninety-eight cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 493.02 (four hundred ninety-three USD and two cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 498.00 (four hundred ninety-eight USD) |

V1 Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nbr of Shares | 4,585.00 (four thousand five hundred eighty-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 45.85 (forty-five USD and eighty-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 4,539.15 (four thousand five hundred thirty-nine USD and fifteen cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 4,585.00 (four thousand five hundred eighty-five USD) |

V2 Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nbr of Shares | 4,585.00 (four thousand five hundred eighty-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 45.85 (forty-five USD and eighty-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 4,539.15 (four thousand five hundred thirty-nine USD and fifteen cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 4,585.00 (four thousand five hundred eighty-five USD) |

NV1 Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|--|
| Nbr of Shares | 19,230.00 (nineteen thousand two hundred thirty) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 192.30 (one hundred ninety-two USD and thirty cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 19,037.70 (nineteen thousand thirty-seven USD and seventy cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 19,230.00 (nineteen thousand two hundred thirty USD) |

NV2 Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|--|
| Nbr of Shares | 19,230.00 (nineteen thousand two hundred thirty) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 192.30 (one hundred ninety-two USD and thirty cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 19,037.70 (nineteen thousand thirty-seven USD and seventy cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 19,230.00 (nineteen thousand two hundred thirty USD) |

Mr. Jean Marie Penanguer, French citizen, born in Antanetibe Tananarive, on 24 July 1960, duly represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, by virtue of a proxy given under private seal (the said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration), who declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 270,000 (two hundred seventy thousand United States Dollars) out of which the aggregate share premium in the amount of 267,300 (two hundred sixty-seven thousand three hundred United States Dollars) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:

B1 Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nbr of Shares | 1,575.00 (one thousand five hundred seventy-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 15.75 (fifteen USD and seventy-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,559.25 (one thousand five hundred fifty-nine USD and twenty-five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,575.00 (one thousand five hundred seventy-five) |

B2 Tracking Shares

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nbr of Shares | 1,575.00 (one thousand five hundred seventy-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 15.75 (fifteen USD and seventy-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,559.25 (one thousand five hundred fifty-nine USD and twenty-five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,575.00 (one thousand five hundred seventy-five) |

B3 Tracking Shares

| | |
|---------------|---|
| Nbr of Shares | 1,574.00 (one thousand five hundred seventy-four) |
|---------------|---|

| | |
|--|---|
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 15.74 (fifteen USD and seventy-four cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,558.26 (one thousand five hundred fifty-eight USD and twenty-six cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,574.00 (one thousand five hundred seventy-four) |
| C1a Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 2,691.00 (two thousand six hundred ninety-one) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 26,91 (twenty-six USD and ninety-one cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 2,664.09 (two thousand six hundred sixty-four USD and nine cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 2,691.00 (two thousand six hundred ninety-one) |
| C1b Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 2,691.00 (two thousand six hundred ninety-one) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 26,91 (twenty-six USD and ninety-one cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 2,664.09 (two thousand six hundred sixty-four USD and nine cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 2,691.00 (two thousand six hundred ninety-one) |
| C1c Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 2 690,00 (two thousand six hundred ninety USD) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 26,90 (twenty-six USD and ninety cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 2,663.10 (two thousand six hundred sixty-three USD and ten cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 2,690.00 (two thousand six hundred ninety) |
| V1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 24,756.00 (twenty-four thousand seven hundred fifty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 247.56 (two hundred forty-seven USD and fifty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 24,508.44 (twenty-four thousand five hundred eight USD and forty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 24,756.00 (twenty-four thousand seven hundred fifty-six) |
| V2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 24,756.00 (twenty-four thousand seven hundred fifty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 247.56 (two hundred forty-seven USD and fifty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 24,508.44 (twenty-four thousand five hundred eight USD and forty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 24,756.00 (twenty-four thousand seven hundred fifty-six) |
| NV1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 103,846.00 (one hundred three thousand eight hundred forty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,038.46 (one thousand thirty-eight USD and forty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 102,807.54 (one hundred two thousand eight hundred seven USD and fifty-four cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 103,846.00 (one hundred three thousand eight hundred forty-six) |
| NV2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 103,846.00 (one hundred three thousand eight hundred forty-six) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 1,038.46 (one thousand thirty-eight USD and forty-six cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 102,807.54 (one hundred two thousand eight hundred seven USD and fifty-seven cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 103,846.00 (one hundred three thousand eight hundred forty-six cents) |

Mr. Farouk Kimour, French citizen, born in Roubaix, on 20 March 1978, duly represented by Mr Benoit TASSIGNY prenamed, by virtue of a proxy given under private seal (the said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration), who declares to subscribe to the New Shares in the amount and proportions as set out in the table below and to pay them fully up in cash at the Subscription Price mentioned in the table below for an aggregate amount of USD 150,000 (one hundred fifty thousand United States Dollars) out of which the aggregate share premium in the amount of 148,500 (one hundred forty-eight thousand five hundred United States Dollars) shall be allocated between the share premium accounts of the Company in respect of which class such share premium is being contributed:

B1 Tracking Shares

| | |
|--|---|
| Nbr of Shares | 875.00 (eight hundred seventy-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 8.75 (eight USD and seventy-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 866.25 (eight hundred sixty-six USD and twenty-five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 875.00 (eight hundred seventy-five USD) |
| B2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 875.00 (eight hundred seventy-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 8.75 (eight USD and seventy-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 866.25 (eight hundred sixty-six USD and twenty-five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 875.00 (eight hundred seventy-five USD) |
| B3 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 874.00 (eight hundred seventy-four) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 8.74 (eight USD and seventy-four cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 865.26 (eight hundred sixty-five USD and twenty-six cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 874.00 (eight hundred seventy-four USD) |
| C1a Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 1,495.00 (one thousand four hundred ninety-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 14.95 (fourteen USD and ninety-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,480.05 (one thousand four hundred eighty USD and five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,495.00 (one thousand four hundred ninety-five USD) |
| C1b Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 1,495.00 (one thousand four hundred ninety-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 14.95 (fourteen USD and ninety-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,480.05 (one thousand four hundred eighty USD and five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,495.00 (one thousand four hundred ninety-five) |
| C1c Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 1,495.00 (one thousand four hundred ninety-five) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 14.95 (fourteen USD and ninety-five cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 1,480.05 (one thousand four hundred eighty USD and five cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 1,495.00 (one thousand four hundred ninety-five) |
| V1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 13,754.00 (thirteen thousand seven hundred fifty-four) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 137.54 (one hundred thirty-seven USD and fifty-four cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 13,616.46 (thirteen thousand six hundred sixteen USD and forty-six cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 13,754.00 (thirteen thousand seven hundred fifty-four) |
| V2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 13,753.00 (thirteen thousand seven hundred fifty-three) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 137.53 (one hundred thirty-seven USD and fifty-three cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 13,615.47 (thirteen thousand six hundred fifteen USD and forty-seven cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 13,753.00 (thirteen thousand seven hundred fifty-three) |
| NV1 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 57,692.00 (fifty-seven thousand six hundred ninety-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 576.92 (five hundred seventy-six USD and ninety-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 57,115.08 (fifty-seven thousand one hundred fifteen USD and eight cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 57,692.00 (fifty-seven thousand six hundred ninety-two) |
| NV2 Tracking Shares | |
| Nbr of Shares | 57,692.00 (fifty-seven thousand six hundred ninety-two) |
| Total Nominal Value (USD 0.01 / Sh.) | 576.92 (five hundred seventy-six USD and ninety-two cents) |
| Total Share Premium (in USD) | 57,115.08 (fifty-seven thousand one hundred fifteen USD and eight cents) |
| Total Subscription Price (in USD) | 57,692.00 (fifty-seven thousand six hundred ninety-two) |

The total subscription price for the New Shares, in the aggregate amount of USD 5,104,520 (five million one hundred four thousand five hundred twenty United States Dollars) has been totally paid-up by contribution in cash and is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to fully restate articles 5.1, 5.2, 7.3, 17.3 and 22 of the Articles to henceforth read as follows:

Art. 5.1.

“5.1 The issued share capital of the Company is set at USD 51,245.21 (fifty one thousand two hundred and forty five United States Dollars and twenty one cents) represented by:

- i. 1 (one) A ordinary share (the A Share), entitling their holder to an annual cumulative dividend of 10% of its nominal value;
 - ii. 3,530 (three thousand five hundred thirty) B1 ordinary shares (B1 Tracking Shares), entitling their holders to any distributions in connection with the B1 Ordinary Shares;
 - iii. 3,530 (three thousand five hundred thirty) B2 ordinary shares (B2 Tracking Shares), entitling their holders to any distributions in connection with the B2 Ordinary Shares;
 - iv. 3,525 (three thousand five hundred twenty-five) B3 ordinary shares (B3 Tracking Shares), entitling their holders to any distributions in connection with the B3 Ordinary Shares;
 - v. 51,873 (fifty-one thousand eight hundred seventy-three) C1a ordinary shares (C1a Tracking Shares) entitling their holders to any distributions in connection with the C1 Ordinary Shares 1;
 - vi. 51,869 (fifty-one thousand eight hundred sixty-nine) C1b ordinary shares (C1b Tracking Shares) entitling their holders to any distributions in connection with the C1 Ordinary Shares 2; and
 - vii. 51,867 (fifty-one thousand eight hundred sixty-seven) C1c ordinary shares (C1c Tracking Shares) entitling its holders to any distributions in connection with the C1 Ordinary Shares 3;
 - viii. 477,244 (four hundred seventy-seven thousand two hundred forty-four) V1 shares (V1 Tracking Shares) entitling their holders to any distributions in connection with the V1 Voting Preference Shares;
 - ix. 477,243 (four hundred seventy-seven thousand two hundred forty-three) V2 shares (V2 Tracking Shares) entitling their holders to any distributions in connection with the V2 Voting Preference Shares;
 - x. 2,001,920 (two million one thousand nine hundred twenty) NV1 shares (NV1 Tracking Shares) entitling their holders to any distributions in connection with the NV1 Non-Voting Preference Shares;
 - xi. 2,001,919 (two million one thousand nine hundred nineteen) NV2 shares (NV2 Tracking Shares) entitling their holders to any distributions in connection with the NV2 Non-Voting Preference Shares;
- all in registered form, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of United States Dollar) each.”

Art. 5.2.

“5.2. The share capital of the Company shall be increased or decreased by resolution of the general meeting of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles. In particular, In the future, the Company may issue:

- i. C2a ordinary shares (C2a Tracking Shares), entitling its holders to any distributions in connection with the C2 Ordinary Shares 1;
 - ii. C2b ordinary shares (C2b Tracking Shares), entitling its holders to any distributions in connection with the C2 Ordinary Shares 2;
 - iii. C2c ordinary shares (C2c Tracking Shares), entitling its holders to any distributions in connection with the C2 Ordinary Shares 3;
- all in registered form, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of United States Dollar) each.”

Art. 7.3.

“7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred or made subject to Encumbrances in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law and with the consent of the A Shareholder.”

Art. 17.3.

“17.3 Each Available Amount for Distribution will be applied as follows:

- i. in respect of any amount received by the Company in respect of its holding of a B Ordinary Share, to the holder of the B Tracking Shares;
- ii. in respect of any amount received by the Company in respect of its holding of a C1 Ordinary Share, to the holders of the C1 Tracking Shares;
- iii. in respect of any amount received by the Company in respect of its holding of a C2 Ordinary Share, to the holders of the C2 Tracking Shares;

iv. in respect of any amount received by the Company in respect of its holding of a NV1 Non-Voting Preference Share, to the holders of the NV1 Tracking Shares;

v. in respect of any amount received by the Company in respect of its holding of a NV2 Non-Voting Preference Share, to the holders of the NV2 Tracking Shares;

vi. in respect of any amount received by the Company in respect of its holding of a V1 Voting Preference Share, to the holders of the V1 Tracking Shares; and

vii. in respect of any amount received by the Company in respect of its holding of a V2 Voting Preference Share, to the holders of the V2 Tracking Shares.”

Art. 22.

“A Manager has the meaning set out in article 8.3;

A Shareholder means the holder of the A Share;

A Share has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

Articles the amended and restated articles of association of the Company, as amended, restated or superseded from time to time;

Available Amount any amount to be distributed by the Company to the Shareholders, whether by way of dividend, return of capital, winding up, or otherwise;

Available Amount for Distribution means, at any time where the Company contemplates making a distribution to its Shareholders, and except in the context of an annual dividend distribution, based on up to date Interim Financial Statements not older than 5 (five) business days as at the time of the contemplated distribution, the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable reserves and/or share premium and (ii) as the case may be, by the amount of the capital reduction and legal reserve reduction relating to each class of Shares to be cancelled and reduced by (i) any losses (including carried forward losses) expressed as a positive figure, (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles and (iii) any dividends to which is entitled the holder(s) of the Shares pursuant to the Articles (each as set out in the relevant Interim Financial Statements (without for the avoidance of doubt, any double counting));

B1 Ordinary Shares has the meaning as set out in the TopCo Articles;

B1 Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

B2 Ordinary Shares has the meaning as set out in the TopCo Articles;

B2 Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

B3 Ordinary Shares has the meaning as set out in the TopCo Articles;

B3 Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

Board means the board of managers or conseil de gérance of the Company;

B Ordinary Shares means collectively the B1 Ordinary Shares, the B2 Ordinary Shares and the B3 Ordinary Shares;

B Shareholders the holders of the B Tracking Shares;

B Shareholder Majority means holders of B Tracking Shares who together at the relevant time hold more than 50% (fifty per cent.) in number of the aggregate B Tracking Shares in issue;

B Tracking Shares means collectively the B1 Tracking Shares, the B2 Tracking Shares and the B3 Tracking Shares;

Board the board of directors of the Company as constituted from time to time;

Business Day a day other than a Saturday or a Sunday on which banks are open for ordinary banking business in the Grand Duchy of Luxembourg and England;

C1a Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

C1b Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

C1c Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

C1 Ordinary Shares means collectively the C1 Ordinary Shares 1, the C1 Ordinary Shares 2 and the C1 Ordinary Shares 3;

C1 Ordinary Shares 1 has the meaning as set out in the TopCo Articles;

C1 Ordinary Shares 2 has the meaning as set out in the TopCo Articles;

C1 Ordinary Shares 3 has the meaning as set out in the TopCo Articles;

C1 Tracking Shares means collectively the C1a Tracking Shares, the C1b Tracking Shares and the C1c Tracking Shares;

C2 Ordinary Shares means collectively the C2 Ordinary Shares 1, the C2 Ordinary Shares 2 and the C2 Ordinary Shares 3;

C2 Ordinary Shares 1 has the meaning as set out in the TopCo Articles;

C2 Ordinary Shares 2 has the meaning as set out in the TopCo Articles;

C2 Ordinary Shares 3 has the meaning as set out in the TopCo Articles;

C2a Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

C2b Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

C2c Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

C2 Tracking Shares means collectively the C2a Tracking Shares, the C2b Tracking Shares and the C2c Tracking Shares;

Class 1 Manager has the meaning set out in article 8.3;

Class 2 Manager has the meaning set out in article 8.3;

Company means Excellence Logging Manco S.à r.l.;

Conflicted Manager means a Manager who is in a situation of Conflict of Interest.

Conflict of Interest a situation in which a Director has a direct or indirect interest or duty that conflicts, or is reasonably likely to conflict, with such Director's duties to or the interests of the Company;

C Tracking Shares together the C1 Tracking Shares and the C2 Tracking Shares;

Deed of Adherence: means a deed of adherence to the Shareholders Agreement in the form as prescribed therein;

Directors: managers (gérants) of the Company from time to time;

Encumbrance: any interest or equity of any person (including any right to acquire, option or right of pre-emption) or any mortgage, charge, pledge, lien, assignment, hypothecation, security interest, title retention or any other security agreement or similar arrangement;

Group Company: the Company and each and any of its subsidiary undertakings from time to time;

Interim Financial Statements means interim management accounts of the Company;

Law means the Luxembourg law dated 10 August 1915 concerning commercial companies as amended.

Manager means a manager (gérant) of the Company, being either a A Manager, a Class 1 Manager or a Class 2 Manager;

Non-Voting Preference Shares means collectively the NV1 Non-Voting Preference Shares and the NV2 Non-Voting Preference Shares;

NV1 Non-Voting Preference Shares has the meaning as set out in the TopCo Articles;

NV2 Non-Voting Preference Shares has the meaning as set out in the TopCo Articles;

NV1 Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

NV2 Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

NV Tracking Shares means collectively the NV1 Tracking Shares and the NV2 Tracking Shares;

Redeemable Shares means the B Tracking Shares, the C1 Tracking Share, the C2 Tracking Shares, the V Tracking Shares and the NV Tracking Shares;

Redemption Event means in respect of each Redeemable Share (i) the redemption by TopCo of Relative Securities, (ii) the receipt of a Drag Payment or (iii) the receipt of a Tag Payment;

Relative Security means, in respect of each B Tracking Share, a B Ordinary Share; in respect of each C1 Tracking Share, a C1 Ordinary Share; in respect of each C2 Tracking Share, a C2 Ordinary Share; in respect of each NV Tracking Share, a Non-Voting Preference Share; and in respect of each V Tracking Share, a Voting Preference Share;

Shareholder means the holders of Shares from time to time;

Shareholders Agreement means any shareholders' agreement entered into between the Shareholders and the Company, as amended from time to time;

Shareholder Reserved Matter means:

- to the extent applicable, the grant or issue of any shares or securities in the Company or any interest therein, the alteration of the Company's authorised or issued share capital or the creation, allotment or issue of any shares or securities in the Company, or the grant of any option, warrant or other right to subscribe or convert any securities into Shares in the Company, or requiring the allotment or issue of any, whether conditional or otherwise;

- the creation or suffering to be created of any Encumbrance over the Company's assets or undertaking;

- the incurring of any indebtedness or borrowings of the Company;

- the holding of any assets other than shares or securities in the capital of TopCo or carrying on any business or activity other than the holding of such shares or securities and activities directly related to the holding of such shares or securities as required or expressly permitted by the TopCo Shareholders' Agreement;

- taking any step to wind up the Company; and

- agree to do or permit any of the foregoing.

Shares the A Share, the B Tracking Shares, the C Tracking Shares, the NV Preference Tracking Shares and the V Preference Tracking Shares;

TopCo means Excellence Logging Topco S.C.A., a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions) registered with the Luxembourg trade and companies register under section B registration number 196241;

TopCo Articles means the articles of association of TopCo from time to time;

TopCo Deed of Adherence means a deed of adherence to the TopCo Shareholders' Agreement in the form as prescribed therein;

TopCo Shares means collectively the B Ordinary Shares, the C1 Ordinary Shares, the C2 Ordinary Shares and the Non-Voting Preference Shares;

TopCo Shareholders' Agreement means any shareholders' agreement between the shareholders of TopCo.

Voting Preference Shares means collectively the V1 Voting Preference Shares and the V2 Voting Preference Shares;

V1 Voting Preference Shares has the meaning as set out in the TopCo Articles;

V2 Voting Preference Shares has the meaning as set out in the TopCo Articles;

V1 Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

V2 Tracking Shares has the meaning set out in article 5.1. of these Articles;

V Tracking Shares means collectively the V1 Tracking Shares and the V2 Tracking Shares.”

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately Euros 5,200.-.

Closure

Nothing else being on the agenda and nobody raising any further points for discussion by the meeting, the meeting closed.

Statement

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Shareholders, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, this notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the Shareholders (or, as appropriate, their proxyholders), who are known to the Notary by their names, first names, civil status and residence, the Appearing Shareholders (or, as appropriate, their proxyholders), the Notary, the Chairman, the Secretary and the Scrutineer have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le premier juillet;

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont Comparu:

SINOPIE INGENIERIE, une société à responsabilité limitée, constituée et existante en vertu du droit français, avec un capital social de EUR 10.000,-, ayant son siège social au 2 rue Pierre 1^{er} de Serbie 44510 Le Pouliguen et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire, sous le numéro d'enregistrement 751790197;

CHIMÈRE LOGGING une société par actions simplifiée constituée et existant en vertu du droit français, avec un capital social de EUR 200.000,- ayant son siège social au 48 rue Boileau, 92120 Montrouge France et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'enregistrement 811 829 852;

JAVA HOLDING, une société civile constituée et existant en vertu du droit français, avec un capital social de EUR 5.000,-, ayant son siège social au 12 ter, rue des Petites Communes, 95560 Chauvry, France et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Pontoise, sous le numéro d'enregistrement 811 220 193;

BLUE WATER ENERGY FUNDI, L.P., une société en commandite constituée dans l'île de Guernesey (numéro 1682) ayant son siège social au PO Box 656, East Wing, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3PP représentée par son associé commandité BWE General Partner, L.P., représenté par son associé commandité BWE GP Ltd (BWE)

Tous ci-après représentés par Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant professionnellement au 39, Boulevard Joseph II, L-1849 Luxembourg,

en vertu de quatre procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, on requit le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Que les comparants sont les associés (ensemble les Associés) de la société Excellence Logging Manco S.à r.l., (Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, Rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 196994, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 mai 2015, et ont été modifiés par une refonte des statuts par acte du notaire soussigné du 20 mai 2015 (Statuts) qui n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

II. - Les termes non définis autrement aux présentes ont le sens qui lui sont attribués dans les Statuts;

III. - Que le capital social de la Société est fixé à USD 20.000,- (vingt mille Dollars US) représenté par 1 (une) part sociale ordinaire de Classe A (Part sociale Classe A), 666.666 (six cent soixante-six mille et six cent soixante-six) Parts sociales Traçantes Classe B1, 666.666 (six cent soixante-six mille et six cent soixante-six) Parts sociales Traçantes Classe B2, et 666.667 (six cent soixante-six mille et six cent soixante-sept) Parts sociales Traçantes Classe B3, toutes étant des parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de 0.01 cents USD (un centime US Dollars) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées par les Associés;

IV.- Que les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, propriétaires des 2.000.000 (deux millions) parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social de la Société, et renoncent aux formalités de convocation et confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour:

Ordre du jour

1. Redénomination des Parts Sociales Traçantes Classe V1 et Parts Sociales Traçantes Classe V2 en Parts Sociales Traçantes Classe NV1 et Parts Sociales Traçantes Classe NV2;

2. Création de deux nouvelles catégories de parts sociales de la Société, les Parts Sociales de Classe V1, donnant droit à toutes les distributions en relation avec Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V1 émises ou devant être émises par Topco (les Parts Sociales Traçantes Classe V1) et les Parts Sociales V2 donnant droit à toutes les distributions en relation avec Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V2 émises ou devant être émises par Topco (les Parts Sociales Traçantes Classe V2, ensemble avec les Parts Sociales Traçantes Classe V1, les Parts Sociales Traçantes Classe V, toutes étant des parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de 0.01 cents USD chacune (USD 0.01 cents).)

3. Réaffectation des 666.666 (six cents soixante-six mille six cent soixante-six) Parts Sociales Traçantes Classe B1, 666.666 (six cents soixante-six mille six cent soixante-six), Parts Sociales Traçantes Classe B2 et 666.667 (six cents soixante-six mille six cent soixante-sept) Parts Sociales Traçantes Classe B3 en Parts Sociales Traçantes Classe V1, Parts Sociales Traçantes Classe V2, Parts Sociales Traçantes Classe NV1 et Parts Sociales Traçantes Classe NV2;

4. Augmentation du capital social de la Société par un montant de USD 31.245,21 (trente-et-un mille deux cents quarante-cinq US Dollars et vingt-et-un cents) afin de le porter de son montant actuel de USD 20.000,- (vingt mille US Dollars) à un montant de USD 51.245,21 (cinquante-et-un mille deux cents quarante-cinq US Dollars et vingt-et-un cents) par l'émission de 3.124.521 (trois million cent vingt-quatre mille cinq cent vingt-et-un) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de USD 0,01 (un cent de US Dollar) chacune, entièrement libérées ensemble avec une prime d'émission de USD 5.073.274,79 (cinq millions soixante-treize mille deux cent soixante-quatorze US Dollars et soixante-dix-neuf cents) (Parts Sociales Nouvelles);

5. Renonciation par les Associés à leur droit préférentiel de souscription à certaines Parts Sociales Nouvelles et acceptation de la souscription à certaines Parts Sociales Nouvelles par:

- a. M. Pierre Henri Boutant;
- b. M. Louis Sourice;
- c. M. Jacques Lessi;
- d. M. Jean Marie Penanguer; et
- e. M. Farouk Kimour;

(collectivement les Nouveaux Associés);

6. Souscription et paiement intégral des Parts Sociales Nouvelles en numéraire par certains des associés et les Nouveaux Associés; et

7. Refonte complète des articles 5.1, 5.2, 7.3, 17.3 et 22 des Statuts.

Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés décident unanimement de renommer les parts sociales traçantes Classe V1 et parts sociales traçantes Classe V2 en parts sociales traçantes Classe NV1 et parts sociales traçantes Classe NV2.

Deuxième résolution

Les Associés décident unanimement de créer deux nouvelles catégories de parts sociales, les parts sociales traçantes Classe V1, donnant droit à toutes les distributions en relation avec les Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V1 émises ou devant être émises par Topco (les Parts Sociales Traçantes Classe V1) et les parts sociales traçantes Classe V2, donnant droit à toutes les distributions en relation avec Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V2 émises ou devant être émises par Topco (les Parts Sociales Traçantes Classe V2), ensemble avec les Parts Sociales Traçantes Classe V1, les Parts Sociales Traçantes Classe V) toutes étant des parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de un cent de US Dollar chacune (USD 0.01 cents).

Troisième résolution

Les Associés décident unanimement de réallouer les 666.666 (six cent soixante-six mille et six cent soixante-six) Parts sociales Traçantes Classe B1, 666.666 six cent soixante-six mille et six cent soixante-six Parts sociales Traçantes Classe

B2 et 666.667 (six cent soixante-six mille et six cent soixante-sept) Parts sociales Traçantes Classe B3, existantes, dans Parts Sociales Traçantes Classe V1, Parts Sociales Traçantes Classe V2, Parts Sociales Traçantes Classe NV1 et Parts Sociales Traçantes Classe NV2 comme suit:

| Associés | Des Classes | Nombre de Parts | Vers les Classes | |
|------------------------------|------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|-----------|
| SINOPIE INGENIERIE | Parts sociales Traçantes Classe B1 | 166.667 | Parts sociales Traçantes Classe V1 | 0 |
| | Parts sociales Traçantes Classe B2 | 166.667 | Parts sociales Traçantes Classe V2 | 0 |
| | Parts sociales Traçantes Classe B3 | 166.667 | Parts sociales Traçantes Classe NV1 | 500.001 |
| | | | Parts sociales Traçantes Classe NV2 | 0 |
| TOTAL | | 500.001 | | 500.001 |
| CHIMÈRE LOGGING | Parts sociales Traçantes Classe B1 | 166.666 | Parts sociales Traçantes Classe V1 | 0 |
| | Parts sociales Traçantes Classe B2 | 166.666 | Parts sociales Traçantes Classe V2 | 0 |
| | Parts sociales Traçantes Classe B3 | 166.666 | Parts sociales Traçantes Classe NV1 | 499.998 |
| | | | Parts sociales Traçantes Classe NV2 | 0 |
| TOTAL | | 499.998 | | 499.998 |
| JAVA HOLDING | Parts sociales Traçantes Classe B1 | 333.333 | Parts sociales Traçantes Classe V1 | 100.000 |
| | Parts sociales Traçantes Classe B2 | 333.333 | Parts sociales Traçantes Classe V2 | 100.000 |
| | Parts sociales Traçantes Classe B3 | 333.334 | Parts sociales Traçantes Classe NV1 | 400.000 |
| | | | Parts sociales Traçantes Classe NV2 | 400.000 |
| TOTAL | | 1.000.000 | | 1.000.000 |

Quatrième résolution

Les Associés décident unanimement d'augmenter le capital social de la Société par un montant de USD 31.245,21 (trente-un mille deux cents quarante-cinq US Dollars et vingt-et-un cents) afin de le porter de son montant actuel de USD 20.000,- (vingt mille US Dollars) représenté par 1 (une) Part Sociale de Classe A, 100.000 (cent mille) Parts sociales Traçantes Classe V1, 100.000 (cent mille) Parts sociales Traçantes Classe V2, 1.399.999 (un million trois cents quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-neuf) Parts sociales Traçantes Classe NV1 et 400.000 (quatre cents mille) Parts sociales Traçantes Classe NV2 à un montant de USD 51.245,21 (cinquante-et-un mille deux cents quarante-cinq US Dollars et vingt-et-un cents) par l'émission de:

- i. 3.530 (trois mille cinq cents trente) Parts sociales Traçantes Classe B1;
- ii. 3.530 (trois mille cinq cents trente) Parts sociales Traçantes Classe B2;
- iii. 3.525 (trois mille cinq cents vingt-cinq) Parts sociales Traçantes Classe B3;
- iv. 51.873 (cinquante-et-un mille huit cents soixante-treize) Parts sociales Traçantes Classe C1a;
- v. 51.869 (cinquante-et-un mille huit cents soixante-neuf) Parts sociales Traçantes Classe C1b;
- vi. 51.867 (cinquante-et-un mille huit cents soixante-sept) Parts sociales Traçantes Classe C1c;
- vii. 377.244 (trois cents soixante-dix-sept mille deux cents quarante-quatre) Parts sociales Traçantes Classe V1;
- viii. 377.243 (trois cents soixante-dix-sept mille deux cents quarante-trois) Parts sociales Traçantes Classe V2;
- ix. 601.921 (six cent et un mille neuf cents vingt-et-un) Parts sociales Traçantes Classe NV1;
- x. 1.601.919 (un million six cents et un mille neuf cents dix-neuf) Parts sociales Traçantes Classe NV2;

toutes étant des parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de 0.01 cents USD chacune (USD 0,01 cents) et étant émises selon les mêmes modalités et conditions que les parts sociales existantes de la Société de même catégorie de parts sociales et à être émises et entièrement libérées ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de USD 5.073.274,79 (cinq millions soixante-treize mille deux cent soixante-quatorze US Dollars et soixante-dix-neuf cents).

Cinquième résolution

Les Associés décident de renoncer à leurs droits préférentiels de souscription à certaines Parts Sociales Nouvelles et d'accepter la souscription à certaines Parts Sociales Nouvelles par les Nouveaux Associés.

Sixième résolution

Les Associés acceptent et enregistrent les souscriptions suivantes et paiement intégral des Parts Sociales Nouvelles comme suit:

Souscription et paiement

Là-dessus, les Associés enregistrent les souscriptions des Parts Sociales Nouvelles comme suit:

SINOPIE INGENIERIE, représentée par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions indiqués dans le tableau ci-dessous et les libérer intégralement en espèces au Prix de Souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 1.714.382,98 (un million sept cents quatorze mille trois cents quatre-vingt-deux Dollars US et quatre-vingt-dix-huit centimes) dont la prime d'émission totale d'un montant de USD 1.702.189,16 (un million sept cents deux mille cent quatre-vingt-neuf Dollars US et seize centimes) doit être répartie entre les comptes de prime d'émission de la Société par rapport aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:

Parts Sociales Traçantes Classe C1a

| | |
|--|--|
| Nr de Parts Sociales | 17.440,00 (dix-sept mille quatre cents-quarante) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 174,40 (cent soixante-quatorze USD et quarante centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 17.265,60 (dix-sept mille deux cents soixante-cinq USD et soixante centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 17.440,00 (dix-sept mille quatre cents quarante) |

Parts Sociales Traçantes Classe C1b

| | |
|--|--|
| Nr de Parts Sociales | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 174,39 (cent soixante-quatorze USD et trente-neuf cents) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 17.264,61 (dix-sept mille deux cents soixante-quatre USD et soixante-et-un centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |

Parts Sociales Traçantes Classe C1c

| | |
|--|--|
| Nr de Parts Sociales | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 174,39 (cent-soixante-quatorze USD et trente-neuf centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 17.264,61 (dix-sept mille deux cents soixante-quatre USD et soixante-et-un centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |

Parts Sociales Traçantes Classe V1

| | |
|--|---|
| Nr de Parts Sociales | 160.456,00 (cents soixante mille quatre cents cinquante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.604,56 (mille six cents quatre USD et cinquante-six centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 158.851,44 (cent cinquante-huit mille huit cents cinquante-et-un USD et quarante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 160.456,00 (cent soixante mille quatre cents cinquante-six) |

Parts Sociales Traçantes Classe V2

| | |
|--|---|
| Nr de Parts Sociales | 160.456,00 (cent soixante mille quatre cents cinquante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.604,56 (mille six cents quatre USD et cinquante-six centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 158.851,44 (cent cinquante-huit mille huit cents cinquante-et-un USD et quarante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 160.456,00 (cent soixante mille quatre cents cinquante-six) |

Parts Sociales Traçantes Classe NV1

| | |
|--|---|
| Nr de Parts Sociales | 173.076,00 (cent soixante-treize mille soixante-seize) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.730,76 (mille sept cents trente USD et soixante-seize centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 666.346,22 (six cents soixante-six mille trois cents quarante-six USD et vingt-deux centimes) |
| Total Prix de Souscription | 668.076,98 (six cents soixante-huit mille soixante-seize USD et quatre-vingt-dix-huit centimes) |

Parts Sociales Traçantes Classe NV2

| | |
|--|---|
| Nr de Parts Sociales | 673.076,00 (six cents soixante-treize mille soixante-seize) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 6.730,76 (six mille sept cents trente USD) |

| | |
|---|--|
| | et soixante-seize centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 666.345,24 (six cents soixante-six mille trois cents quarante-cinq USD et vingt-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 673.076,00 (six cents soixante-treize mille soixante-seize) |

CHIMÈRE LOGGING, représentée par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions indiqués dans le tableau ci-dessous et les libérer intégralement en espèces au Prix de Souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 1.714.382,02 (un million sept cents quatorze mille trois cents quatre-vingt-deux US Dollars et deux centimes) dont la prime d'émission totale d'un montant de USD 1.702.188,18 (un million sept cents deux mille cent quatre-vingt-huit US Dollars et dix-huit centimes) doit être répartie entre les comptes de prime d'émission de la Société par rapport aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:

| | |
|--|---|
| Parts Sociales Traçantes Classe C1a | |
| Nr de Parts Sociales | 17.440,00 (dix-sept mille quatre cents quarante) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 174,40 (cent soixante-quatorze USD et quarante centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 17.265,60 (dix-sept mille deux cents soixante-cinq USD et soixante centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 17.440,00 (dix-sept mille quatre cents quarante) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1b | |
| Nr de Parts Sociales | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 174,39 (cent soixante-quatorze USD et trente-neuf centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 17.264,61 (dix-sept mille deux cents soixante-quatre USD et soixante-et-un centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1c | |
| Nr de Parts Sociales | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 174,39 (cent soixante-quatorze USD et trente-neuf centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 17.264,61 (dix-sept mille deux cents soixante-quatre USD et soixante-et-un centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 17.439,00 (dix-sept mille quatre cents trente-neuf) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V1 | |
| Nr de Parts Sociales | 160.456,00 (cent soixante mille quatre cents cinquante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.604,56 (mille six cents quatre USD et cinquante-six centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 158.851,44 (cent cinquante-huit mille huit cents cinquante-et-un USD et quarante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 160.456,00 (cent soixante mille quatre cents cinquante-six) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V2 | |
| Nr de Parts Sociales | 160.456,00 (cent soixante mille quatre cents cinquante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.604,56 (mille six cents quatre USD et cinquante-six centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 158.851,44 (cent cinquante-huit mille huit cents cinquante-et-un USD et quarante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 160.456,00 (cent soixante mille quatre cents cinquante-six) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV1 | |
| Nr de Parts Sociales | 173.078,00 (cent soixante-treize mille soixante-dix-huit) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.730,78 (mille sept cents trente USD et soixante-dix-huit centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 666.345,24 (six cents soixante-six mille trois cents quarante-cinq USD et vingt-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 668.076,02 (six cents soixante-huit mille soixante-seize USD et deux centimes) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV2 | |
| Nr de Parts Sociales | 673.076,00 (six cents soixante-treize mille soixante-seize) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 6.730,76 (six mille sept cents trente USD et soixante-seize centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 666.345,24 (six cents soixante-six mille trois cents quarante-cinq USD et vingt-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 673.076,00 (six cents soixante-treize mille soixante-seize) |

JAVA HOLDING, représentée par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions indiqués dans le tableau ci-dessous et les libérer intégralement en espèces au Prix de Souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 1.070.755 (un million soixante-dix mille sept cents cinquante-cinq US Dollars) dont la prime d'émission totale d'un montant de 1.069.947,45 (un million soixante-neuf mille neuf cents quarante-sept US Dollars et quarante-cinq centimes) doit être répartie entre les comptes de prime d'émission de la Société rattachés aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:

| | |
|--|--|
| Parts Sociales Traçantes Classe C1a | |
| Nr de Parts Sociales | 10.962,00 (dix mille neuf cents soixante-deux) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 109,62 (cent neuf USD et soixante-deux cents) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 10.852,38 (dix mille huit cents cinquante-deux USD et trente-huit centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 10.962,00 (dix mille neuf cents soixante-deux) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1b | |
| Nr de Parts Sociales | 10.962,00 (dix mille neuf cents soixante-deux) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 109,62 (cent neuf USD et soixante-deux centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 10.852,38 (dix mille huit cents cinquante-deux USD et trente-huit centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 10.962,00 (dix mille neuf cents soixante-deux) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1c | |
| Nr de Parts Sociales | 10.961,00 (dix mille neuf cents soixante-et-un) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 109,61 (cent neuf USD et soixante-et-un centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 10.851,39 (dix mille huit cents cinquante-et-un USD et trente-neuf centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 10.961,00 (dix mille neuf cents soixante-et-un) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V1 | |
| Nr de Parts Sociales | 858,00 (huit cents cinquante-huit) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 8,58 (huit USD et cinquante-huit centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 99.849,42 (quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents quarante-neuf USD et quarante-deux centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 99.858,00 (quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents cinquante-huit) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V2 | |
| Nr de Parts Sociales | 858,00 (huit cents cinquante-huit) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 8,58 (huit USD et cinquante-huit centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 99.849,42 (quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents quarante-neuf USD et quarante-deux centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 99.858,00 (quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents cinquante-huit) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV1 | |
| Nr de Parts Sociales | 23.077,00 (vingt-trois mille soixante-dix-sept) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 230,77 (deux cents trente USD et soixante-dix-sept centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 418.846,23 (quatre cents dix-huit mille huit cents quarante-six USD et vingt-trois centimes) |
| Total Prix de Souscription | 419.077,00 (quatre cents dix-neuf mille soixante-dix-sept) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV2 | |
| Nr de Parts Sociales | 23.077,00 (vingt-trois mille soixante-dix-sept) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 230,77 (deux cents trente USD et soixante-dix-sept centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 418.846,23 (quatre cents dix-huit mille huit cents quarante-six USD et vingt-trois centimes) |
| Total Prix de Souscription | 419.077,00 (quatre cents dix-neuf mille soixante-dix-sept) |

A COMPARU:

M. Pierre Henri Boutant, citoyen français, né à Clichy La Garenne, France, le 23 novembre 1973 dûment représenté par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement), qui déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions dans le tableau ci-dessous les libérer intégralement en espèces au prix de souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 110.000 (cent dix mille US Dollars), dont la prime d'émission totale d'un montant de USD 108,900 (cent huit mille neuf cents US Dollars) sera allouée entre les comptes de prime d'émission de la Société rattachés aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:

| | |
|--|---|
| Partis Sociales Traçantes Classe B1 | |
| Nr de Parts Sociales | 642,00 (six cents quarante-deux) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 6,42 (six USD et quarante-deux centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 635,58 (six cents trente-cinq USD et cinquante-huit centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 642,00 (six cents quarante-deux) |
| Partis Sociales Traçantes Classe B2 | |
| Nr de Parts Sociales | 642,00 (six cents quarante-deux) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 6,42 (six USD et quarante-deux centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 635,58 (six cents trente-cinq USD et cinquante-huit centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 642,00 (six cents quarante-deux) |
| Partis Sociales Traçantes Classe B3 | |
| Nr de Parts Sociales | 641,00 (six cents quarante-et-un) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 6,41 (six USD et quarante-et-un centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 634,59 (six cents trente-quatre USD et cinquante-neuf centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 641,00 (six cents quarante-et-un) |
| Partis Sociales Traçantes Classe C1a | |
| Nr de Parts Sociales | 1.097,00 (mille quatre-vingt-dix-sept) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 10,97 (dix USD et quatre-vingt-dix-sept centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 1.086,03 (mille quatre-vingt-six USD et trois centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 1.097,00 (mille quatre-vingt-dix-sept) |
| Partis Sociales Traçantes Classe C1b | |
| Nr de Parts Sociales | 1.096,00 (mille quatre-vingt-seize) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 10,96 (dix USD et quatre-vingt-seize centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 1.085,04 (mille quatre-vingt-cinq USD et quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 1.096,00 (mille quatre-vingt-seize) |
| Partis Sociales Traçantes Classe C1c | |
| Nr de Parts Sociales | 1.096,00 (mille quatre-vingt-seize) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 10,96 (dix USD et quatre-vingt-seize centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 1.085,04 (mille quatre-vingt-cinq USD et quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 1.096,00 (mille quatre-vingt-seize) |
| Partis Sociales Traçantes Classe V1 | |
| Nr de Parts Sociales | 10.086,00 (dix mille quatre-vingt-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 100,86 (cent USD et quatre-vingt-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 9.985,14 (neuf mille neuf cents quatre-vingt-cinq USD et quatorze centimes) |
| Total Prix de Souscription | 10.086,00 (dix mille quatre-vingt-six) |
| Partis Sociales Traçantes Classe V2 | |
| Nr de Parts Sociales | 10.086,00 (dix mille quatre-vingt-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 100,86 (cent USD et quatre-vingt-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 9.985,14 (neuf mille neuf cents quatre-vingt-cinq USD et quatorze centimes) |
| Total Prix de Souscription | 10.086,00 (dix mille quatre-vingt-six) |
| Partis Sociales Traçantes Classe NV1 | |
| Nr de Parts Sociales | 42.307, (quarante-deux mille trois cent sept) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 423,07 (quatre cent vingt-trois et sept centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 41.883,93 (quarante et un mille huit cent quatre-vingt-trois Euros et quatre-vingt-treize centimes) |
| Total Prix de Souscription | 42.307, (quarante-deux mille trois cent sept) |
| Partis Sociales Traçantes Classe NV2 | |
| Nr de Parts Sociales | 42.307,- (quarante-deux mille trois cent sept) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 423,07 (quatre cent vingt-trois et sept centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 41.883,93 (quarante et un mille huit cent quatre-vingt-trois Euros et quatre-vingt-treize centimes) |
| Total Prix de Souscription | 42.307,- (quarante-deux mille trois cent sept) |

M. Louis Sourice, citoyen français, né en Bone, France, le 19 Janvier 1951, dûment représenté par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte aux fins de l' enregistrement), qui déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions dans le tableau ci-dessous les libérer intégralement en espèces au prix de souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 25.000 (vingt-cinq mille US Dollars), dont la prime d'émission totale d'un montant de USD 24.750 (vingt-quatre mille sept cents cinquante US Dollars) sera allouée entre les comptes de prime d'émission de la Société rattachés aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:

| | |
|--|--|
| Parts Sociales Traçantes Classe B1 | |
| Nr de Parts Sociales | 146,00 (cent quarante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1,46 (un USD et quarante-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 144,54 (cent quarante-quatre USD et cinquante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 146,00 (cent quarante-six) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B2 | |
| Nr de Parts Sociales | 146,00 (cent quarante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1,46 (un USD et quarante-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 144,54 (cent quarante-quatre USD et cinquante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 146,00 (cent quarante-six) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B3 | |
| Nr de Parts Sociales | 145,00 (cent quarante-cinq) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1,45 (un USD et quarante-cinq centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 143,55 (cent quarante-trois USD et cinquante-cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 145,00 (cent quarante-cinq) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1a | |
| Nr de Parts Sociales | 249,00 (deux cents quarante-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 2,49 (deux USD et quarante-neuf centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 246,51 (deux cents quarante-six USD et cinquante-et-un centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 249,00 (deux cents quarante-neuf) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1b | |
| Nr de Parts Sociales | 249,00 (deux cents quarante-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 2,49 (deux USD et quarante-neuf centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 246,51 (deux cents quarante-six USD et cinquante-et-un centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 249,00 (deux cents quarante-neuf) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1c | |
| Nr de Parts Sociales | 249,00 (deux cents quarante-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 2,49 (deux USD et quarante-neuf centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 246,51 (deux cents quarante-six USD et cinquante-et-un centimes) |
| Total Prix de Souscription | 249,00 (deux cents quarante-neuf) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V1 | |
| Nr de Parts Sociales | 2.293,00 (deux mille deux cents quatre-vingt-treize) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 22,93 (vingt-deux USD et quatre-vingt-treize centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 2.270,07 (deux mille deux cents soixante-dix USD et sept centimes) |
| Total Prix de Souscription | 2.293,00 (deux mille deux cents quatre-vingt-treize) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V2 | |
| Nr de Parts Sociales | 2.293,00 (deux mille deux cents quatre-vingt-treize) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 22,93 (vingt-deux USD et quatre-vingt-treize centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 2.270,07 (deux mille deux cents soixante-dix USD et sept centimes) |
| Total Prix de Souscription | 2.293,00 (deux mille deux cents quatre-vingt-treize) |

| | |
|--|--|
| Parts Sociales Traçantes Classe NV1 | |
| Nr de Parts Sociales | 9.615,- (neuf mille six cent quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 96.15 (quatre-vingt-seize mille et quinze centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 9.518,85 (neuf mille cinq cent dix-huit et quatre-vingt-cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription | 9.615,- (neuf mille six cent quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV2 | |
| Nr de Parts Sociales | 9.615,- (neuf mille six cent quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 96.15 (quatre-vingt-seize USD et quinze centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 9.518,85 (neuf mille cinq cent dix-huit et quatre-vingt-cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription | 9.615,- (neuf mille six cent quinze) |
| <p>M. Jacques Lessi, citoyen français, né à Paris, France, le 29 Avril 1952, dûment représenté par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte aux fins de l' enregistrement), qui déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions dans le tableau ci-dessous les libérer intégralement en espèces au prix de souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 50.000 (cinquante mille US Dollars), dont la prime d'émission totale d'un montant de USD 49.500 (quarante-neuf mille cinq cents US Dollars) sera allouée entre les comptes de prime d'émission de la Société rattachés aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:</p> | |
| Parts Sociales Traçantes Classe B1 | |
| Nr de Parts Sociales | 292,00 (deux cents quatre-vingt-douze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 2,92 (deux USD et quatre-vingt-douze centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 289,08 (deux cents quatre-vingt-neuf USD et huit centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 292,00 (deux cents quatre-vingt-douze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B2 | |
| Nr de Parts Sociales | 292,00 (deux cents quatre-vingt-douze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 2,92 (deux USD et quatre-vingt-douze cents) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 289,08 (deux cents quatre-vingt-neuf USD et huit centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 292,00 (deux cents quatre-vingt-douze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B3 | |
| Nr de Parts Sociales | 291,00 (deux cents quatre-vingt-onze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 2,91 (deux USD et quatre-vingt-onze centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 288,09 (deux cents quatre-vingt-huit USD et neuf centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 291,00 (deux cents quatre-vingt-onze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1a | |
| Nr de Parts Sociales | 499,00 (quatre cents quatre-vingt-dix-neuf) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 4,99 (quatre USD et quatre-vingt-dix-neuf centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 494,01 (quatre cents quatre-vingt-quatorze USD et un centime) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 499,00 (quatre cents quatre-vingt-dix-neuf) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1b | |
| Nr de Parts Sociales | 498,00 (quatre cents quatre-vingt-dix-huit) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 4,98 (quatre USD et quatre-vingt-dix-huit centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 493,02 (quatre cents quatre-vingt-treize USD et deux centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 498,00 (quatre cents quatre-vingt-dix-huit) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1c | |
| Nr de Parts Sociales | 498,00 (quatre cents quatre-vingt-dix-huit) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 4,98 (quatre USD et quatre-vingt-dix-huit centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 493,02 (quatre cents quatre-vingt-treize USD et deux centimes) |
| Total Prix de Souscription | 498,00 (quatre cents quatre-vingt-dix-huit) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V1 | |
| Nr de Parts Sociales | 4.585,00 (quatre mille cinq cents quatre-vingt-cinq) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 45,85 (quarante-cinq USD et quatre-vingt-cinq centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 4.539,15 (quatre mille cinq cents trente-neuf USD et quinze centimes) |
| Total Prix de Souscription | 4.585,00 (quatre mille cinq cents quatre-vingt-cinq) |

| | |
|--|---|
| Parts Sociales Traçantes Classe V2 | |
| Nr de Parts Sociales | 4.585,00 (quatre mille cinq cents quatre-vingt-cinq) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 45,85 (quarante-cinq USD et quatre-vingt-cinq centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 4.539,15 (quatre mille cinq cents trente-neuf USD et quinze centimes) |
| Total Prix de Souscription | 4.585,00 (quatre mille cinq cents quatre-vingt-cinq) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV1 | |
| Nr de Parts Sociales | 19.230,- (dix-neuf mille deux cent trente) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 192.3 (cent quatre-vingt-douze USD et trente centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 19.037,7 (dix-neuf mille trente-sept USD et soixante-dix centimes) |
| Total Prix de Souscription | 19.230,- (dix-neuf mille deux cent trente) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV2 | |
| Nr de Parts Sociales | 19.230,- (dix-neuf mille deux cent trente) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 192.3 (cent quatre-vingt-douze USD et trente centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 19.037,7 (dix-neuf mille trente-sept USD et soixante-dix centimes) |
| Total Prix de Souscription | 19.230,- (dix-neuf mille deux cent trente) |

M. Jean Marie Penanguer, citoyen français, né en Antanetibe Tananarive, le 24 Juillet 1960, dûment représenté par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte aux fins de l' enregistrement), qui déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions dans le tableau ci-dessous les libérer intégralement en espèces au prix de souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 270.000 (deux cents soixante-dix mille US Dollars), dont la prime d'émission totale d'un montant de USD 267.300 (deux cents soixante-sept mille trois cents US Dollars) sera allouée entre les comptes de prime d'émission de la Société rattachés aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:

| | |
|--|---|
| Parts Sociales Traçantes Classe B1 | |
| Nr de Parts Sociales | 1.575,00 (mille cinq cents soixante-quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 15.75 (quinze USD et soixante-quinze centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 1.559,25 (mille cinq cents cinquante-neuf USD et vingt-cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 1.575,00 (mille cinq cents soixante-quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B2 | |
| Nr de Parts Sociales | 1.575,00 (mille cinq cents soixante-quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 15.75 (quinze USD et soixante-quinze centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 1.559,25 (mille cinq cents cinquante-neuf USD et vingt-cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 1.575,00 (mille cinq cents soixante-quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B3 | |
| Nr de Parts Sociales | 1.574,00 (mille cinq cents soixante-quatorze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 15.74 (quinze USD et soixante-quatorze centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 1.558,26 (mille cinq cents cinquante-huit USD et vingt-six centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 1.574,00 (mille cinq cents soixante-quatorze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1a | |
| Nr de Parts Sociales | 2.691,00 (deux mille six cents quatre-vingt-et-onze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 26,91 (vingt-six USD et quatre-vingt-et-onze centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 2.664,09 (deux mille six cents soixante-quatre USD et neuf centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 2.691,00 (deux mille six cents quatre-vingt-et-onze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1b | |
| Nr de Parts Sociales | 2.691,00 (deux mille six cents quatre-vingt-et-onze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 26,91 (vingt-six USD et quatre-vingt-et-onze centimes) |
| Total Prime d`Emission (en USD) | 2.664,09 (deux mille six cents soixante-quatre USD et neuf centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 2.691,00 (deux mille six cents quatre-vingt-et-onze) |

| | |
|--|--|
| Parts Sociales Traçantes Classe C1 c | |
| Nr de Parts Sociales | 2.690,00 (deux mille six cents quatre-vingt-dix) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 26,90 (vingt-six USD et quatre-vingt-dix centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 2.663,10 (deux mille six cents soixante-trois USD et dix centimes) |
| Total Prix de Souscription | 2.690,00 (deux mille six cents quatre-vingt-dix) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V1 | |
| Nr de Parts Sociales | 24.756,00 (vingt-quatre mille sept cents cinquante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 247,56 (deux cents quarante-sept USD et cinquante-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 24.508,44 (vingt-quatre mille cinq cents huit USD et quarante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 24.756,00 (vingt-quatre mille sept cents cinquante-six) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V2 | |
| Nr de Parts Sociales | 24.756,00 (vingt-quatre mille sept cents cinquante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 247,56 (deux cents quarante-sept USD et cinquante-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 24.508,44 (vingt-quatre mille cinq cents huit USD et quarante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 24.756,00 (vingt-quatre mille sept cents cinquante-six) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV1 | |
| Nr de Parts Sociales | 103,846.- (cent trois mille huit cent quarante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.038,46 (mille trente-huit et quarante-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 102.807,54 (cent deux mille huit cent sept et cinquante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 103.846.- (cent trois mille huit cent quarante-six) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV2 | |
| Nr de Parts Sociales | 103,846.- (cent trois mille huit cent quarante-six) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 1.038,46 (mille trente-huit et quarante-six centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 102.807,54 (cent deux mille huit cent sept et cinquante-quatre centimes) |
| Total Prix de Souscription | 103.846.- (cent trois mille huit cent quarante-six) |

M. Farouk Kimour, citoyen français, né à Roubaix, le 20 Mars 1978, dûment représenté par Monsieur Benoit TASSIGNY prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte aux fins de l' enregistrement), qui déclare souscrire aux Parts Sociales Nouvelles dans le montant et les proportions dans le tableau ci-dessous les libérer intégralement en espèces au prix de souscription mentionné dans le tableau ci-dessous pour un montant total de USD 150.000 (cent cinquante mille US Dollars), dont la prime d'émission totale d'un montant de USD 148.500 (cent quarante-huit mille cinq cents US Dollars) sera allouée entre les comptes de prime d'émission de la Société rattachés aux catégories de Parts Sociales auxquelles cette prime d'émission est contribué:

| | |
|--|---|
| Parts Sociales Traçantes Classe B1 | |
| Nr de Parts Sociales | 875,00 (huit cents soixante-quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 8,75 (huit USD et soixante-quinze centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 866,25 (huit cents soixante-six USD et vingt-cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 875,00 (huit cents soixante-quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B2 | |
| Nr de Parts Sociales | 875,00 (huit cents soixante-quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 8,75 (huit USD et soixante-quinze centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 866,25 (huit cents soixante-six USD et vingt-cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 875,00 (huit cents soixante-quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe B3 | |
| Nr de Parts Sociales | 874,00 (huit cents soixante-quatorze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 8,74 (huit USD et soixante-quatorze centimes) |
| Total Prime d' Emission (en USD) | 865,26 (huit cents soixante-cinq USD et vingt-six centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 874,00 (huit cents soixante-quatorze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1a | |

| | |
|--|---|
| Nr de Parts Sociales | 1.495,00 (mille quatre cents quatre-vingt-quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 14,95 (quatorze USD et quatre-vingt-quinze centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 1.480,05 (mille quatre cents quatre-vingt USD et cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 1.495,00 (mille quatre cents quatre-vingt-quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1b | |
| Nr de Parts Sociales | 1.495,00 (mille quatre cents quatre-vingt-quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 14,95 (quatorze USD et quatre-vingt-quinze centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 1.480,05 (mille quatre cents quatre-vingt USD et cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription (en USD) | 1.495,00 (mille quatre cents quatre-vingt-quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe C1c | |
| Nr de Parts Sociales | 1.495,00 (mille quatre cents quatre-vingt-quinze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 14,95 (quatorze USD et quatre-vingt-quinze centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 1.480,05 (mille quatre cents quatre-vingt USD et cinq centimes) |
| Total Prix de Souscription | 1.495,00 (mille quatre cents quatre-vingt-quinze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V1 | |
| Nr de Parts Sociales | 13.754,00 (treize mille sept cents cinquante-quatre) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 137,54 (cent trente-sept USD et cinquante-quatre centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 13.616,46 (treize mille six cents seize USD et quarante-six centimes) |
| Total Prix de Souscription | 13.754,00 (treize mille sept cents cinquante-quatre) |
| Parts Sociales Traçantes Classe V2 | |
| Nr de Parts Sociales | 13.753,00 (treize mille sept cents cinquante-trois) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 137,53 (cent trente-sept USD et cinquante-trois centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 13.615,47 (treize mille six cents quinze USD et quarante-sept centimes) |
| Total Prix de Souscription | 13.753,00 (treize mille sept cents cinquante-trois) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV1 | |
| Nr de Parts Sociales | 57.692,- (cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-douze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 576,92 (cinq cent soixante-seize USD quatre-vingt-douze centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 57.115,08 (cinquante-sept mille cent quinze et huit centimes) |
| Total Prix de Souscription | 57.692,- (cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-douze) |
| Parts Sociales Traçantes Classe NV2 | |
| Nr de Parts Sociales | 57.692,- (cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-douze) |
| Total Valeur Nominale (USD 0,01 / Part.) | 576,92 (cinq cent soixante-seize USD quatre-vingt-douze centimes) |
| Total Prime d'Emission (en USD) | 57.115,08 (cinquante-sept mille cent quinze et huit centimes) |
| Total Prix de Souscription | 57.692,- (cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-douze) |

Le prix total de souscription des Parts Sociales Nouvelles, pour un montant total de USD 5,104,520 (cinq millions cent quatre mille cinq cent vingt USD) a été libéré par apport en espèces et est désormais à la disposition de la Société, dont la preuve a été donnée au soussigné notaire par une attestation bancaire.

Septième résolution

Les Associés décident de modifier les articles 5.1, 5.2, 7.3, 17.3 et 22 des Statuts qui seront désormais rédigés comme suit:

Art. 5.1.

«5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à USD 51,245.21 (cinquante-et-un mille deux cents quarante-cinq US Dollars et vingt-et-un cents) représenté par:

- i. 1 (une) part sociale ordinaire de Classe A (Part sociale Classe A) accordant à son détenteur un dividende annuel cumulatif de 10% de sa valeur nominale;
- ii. 3.530 (trois mille cinq cents trente) parts sociales ordinaires de Classe B1 (Parts sociales Traçantes Classe B1), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Ordinaires de Classe B1;
- iii. 3.530 (trois mille cinq cents trente) parts sociales ordinaires de Classe B2 (Parts sociales Traçantes Classe B2), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Ordinaires de Classe B2;
- iv. 3.525 (trois mille cinq cents vingt-cinq) parts sociales ordinaire de Classe B3 (Parts sociales Traçantes Classe B3), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Ordinaires de Classe B3;

v. 51,873 (cinquante-et-un mille huit cents soixante-treize) parts sociales ordinaires de Classe C1a (Parts sociales Traçantes Classe C1a), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Ordinaires 1 de Classe C1;

vi. 51,869 (cinquante-et-un mille huit cents soixante-neuf) parts sociales ordinaires de Classe C1b (Parts sociales Traçantes Classe C1b), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions Parts Sociales Ordinaires 2 de Classe C1;

vii. 51,867 (cinquante-et-un mille huit cents soixante-sept) parts sociales ordinaires de Classe C1c (Parts sociales Traçantes Classe C1c), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions Parts Sociales Ordinaires 3 de Classe C1 viii. 477,244 (quatre cents soixante-dix-sept mille deux cents quarante-quatre) parts sociales de Classe V1 (Parts sociales Traçantes Classe V1) accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V1;

ix. 477,243 (quatre cents soixante-dix-sept mille deux cents quarante-trois) parts sociales de Classe V2 (Parts sociales Traçantes Classe V2) accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V2;

x. 2,001,920 (deux millions mille neuf cents vingt) parts sociales de Classe NV1 (Parts sociales Traçantes Classe NV1) accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote V1;

xi. 2,001,919 (deux millions mille neuf cents dix-neuf) parts sociales de Classe NV2 (Parts sociales Traçantes Classe NV2) accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote V2;

toutes étant des parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de 0.01 cents USD chacune (USD 0.01 cents).

Art. 5.2. Le capital social de la Société doit être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée des associés tel que adoptée selon les modalités applicables à la modification des Statuts. En particulier, la Société doit émettre:

i. part sociale ordinaire de Classe C2a (Parts sociales Traçantes Classe C2a), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Ordinaires 1 de Classe C2;

ii. part sociale ordinaire de Classe C2b (Parts sociales Traçantes Classe C2b), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Ordinaires 2 de Classe C2;

iii. part sociale ordinaire de Classe C2c (Parts sociales Traçantes Classe C2c), accordant à leurs détenteurs le droit aux distributions dues au titre des Parts Sociales Ordinaires 3 de Classe C 2;

toutes étant des parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de 0.01 cents USD chacune (USD 0.01 cents).»

Art. 7.3.

«7.3. En cas de cession à un non-Associé, les parts sociales détenues par chaque Associé peuvent être transférées ou faire objet aux Charges en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et avec le consentement de l' Associé A.»

Art. 17.3.

«17.3 Chaque Montant Disponible pour Distribution sera alloué comme suit:

i. Concernant tout montant reçu par la Société par rapport à sa détention des Parts Sociales Ordinaires de Classe B, au détenteur des Parts Sociales Traçantes de Classe B;

ii. Concernant tout montant reçu par la Société par rapport à sa détention des Parts Sociales Ordinaires de classe C1, au détenteur des Parts Sociales ordinaires de Classe C1;

iii. Concernant tout montant reçu par la Société par rapport à sa détention de Parts Sociales Ordinaires de classe C2, au détenteur des Parts Sociales Ordinaires de Classe C2;

iv. Concernant tout montant reçu par la Société par rapport à sa détention de Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote NV1, au détenteur des Parts Sociales NV1 Traçantes.

v. Concernant tout montant reçu par la Société par rapport à sa détention de Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote NV2, au détenteur des Parts Sociales NV2 Traçantes.

vi. Concernant tout montant reçu par la Société par rapport à sa détention de Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V1, au détenteur des Parts Sociales V1 Traçantes vii. Concernant tout montant reçu par la Société par rapport à sa détention de Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V2, au détenteur des Parts Sociales V2 Traçantes.»

Art. 22. Acte d'adhésion signifie l'acte d'adhésion sous la forme convenu au Pacte d'Associés;

Acte d'adhésion TopCo signifie l'acte d'adhésion au Pacte des Associés de la TopCo dans les formes prescrites;

Affaire Réserve à l'Associé signifie:

- Si applicable, l'allocation ou l'émission de toutes actions ou titres dans la Société ou tout intérêt, l'altération du capital social ou autorisé de la Société ou la création, l'allocation ou l'émission de toutes actions ou titres dans la Société, or l'allocation de toute option, warrant ou autre droit de souscrire ou de convertir tout titres en Parts Sociales de la Société, ou requérir l'émission ou la répartition, que se soit d'une manière conditionnelle ou autrement;

- La création ou le privilège de toute Charge qui pourrait grevée les actifs ou les sous-jacents de la Société;

- L'engagement aux dettes ou emprunts de la Société;
- La détention de tout actifs autre que les parts sociales dans le capital social de la TopCo ou l'exercice de toute affaire ou activité autre que la détention de ces parts sociales ou titres et activités directement liées à la détention de parts sociales ou titres tel que requis ou exprimé par le Pacte des Associés de la TopCo;

- Toute action en vue de la liquidation de la Société; et
- Accepter ou permettre la réalisation de toute action ou décision susmentionnée.

Articles signifie la refonte des statuts modifiés de la Société, tel que modifié, refonte ou remplacé de temps en temps;

Associé signifie les détenteurs des Parts Sociales de temps en temps;

Associé de Classe A signifie le détenteur de la Part Sociale de Classe A;

Associés de Classe B signifie les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Classe B;

Associé Majoritaire de Classe B signifie les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Classe B, qui ensemble au moment désigné détiennent plus que 50% (cinquante pour cent) du montant total des Parts Sociales Traçantes de Classe B en circulation;

Charge signifie tout intérêt ou fonds de toute personne (y compris tout droit d'acquérir, option ou droit de préemption, ou toute hypothèque, charge, nantissement, charge, transfert, hypothèque, titres, droit de rétention ou tout autre contrat de garantie ou un similaire arrangement;

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société;

Conflit d'intérêt signifie une situation dans laquelle un Gérant a un intérêt direct ou indirect ou obligation qui est en conflit, ou qui pourrait être potentiellement en conflit, avec les obligations dudit Gérant et celles de la Société;

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société tel que composé de temps en temps;

Evènement de Rachat signifie en ce qui concerne chaque Part Sociale Rachetable (i) le rachat par la TopCo des Titres Relatifs, (ii) la réception d'un Drag Payment ou (iii) la réception d'un Tag Payment;

Gérant signifie un gérant de la Société, que se soit un Gérant de Classe A, un Gérant de Classe 1 ou un Gérant de Classe 2;

Gérants signifie les gérants de la Société de temps en temps;

Gérant en Situation de Conflit signifie le Gérant qui est en Situation de Conflit d'Intérêt;

Gérant de Classe 1 a le sens qui lui est attribué à l'article 8.3;

Gérant de Classe 2 a le sens qui lui est attribué à l'article 8.3;

Gérant de Classe A a le sens qui lui est attribué sous l'article 8.3;

Groupe de Société signifie la Société et chacune de ses filiales de temps en temps;

Jour Ouvrable signifie chaque jour, autre que le Samedi ou le Dimanche, pendant lequel les banques sont opérationnelles à Londres et au Grand-Duché de Luxembourg;

Loi signifie la Loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel que modifié;

Montant Disponible signifie tout montant à distribuer par la Société aux Associés, que ce soit par le biais de dividendes, retour sur capital, liquidation ou autrement;

Montant Disponible pour Distribution signifie, à tout moment où la Société planifie une distribution à ces Associés, et à l'exception du contexte d'une distribution de dividende annuelle, basée sur des Comptes Intérimaires à jour datant au plus cinq (5) jours ouvrables à la date de distribution prévue, le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les reports à nouveau) augmentés par (i) toutes réserves librement distribuables et/ou prime d'émission et (ii) selon le cas, par le montant de la réduction du capital et de la réduction de la réserve légale concernant chaque classe de Parts Sociales qui sera annulée ou réduite de (i) toutes les pertes (y compris les pertes reportées à nouveau) exprimées en tant que valeurs positives, (ii) toutes sommes qui seront allouées aux réserves conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts et (iii) dividendes auxquels a(ont) droit le(s) détenteur(s) des Parts Sociales conformément aux Statuts (chaque montant tel qu'il figure dans les Comptes Intérimaires (sans et pour éluder tout doute, tout doublon);

Parts Sociales de Classe A a le sens qui lui est attribué sous l'article 5.1 de ces Statuts;

Parts Sociales Ordinaires de Classe B1 a le sens qui lui attribué dans les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Traçantes de Classe B1 a le sens qui lui attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Ordinaires de Classe B2 a le sens qui lui est attribué dans les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Traçantes de Classe B2 a le sens qui lui attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Ordinaires de Classe B3 a le sens qui lui attribué dans les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Traçantes de Classe B3 a le sens qui lui attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Ordinaires de Classe B signifie les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe B2, et les Parts Sociales de Classe B3;

Parts Sociales Traçantes de Classe B signifie les Parts Sociales Traçantes de Classe B1, les Parts Sociales Traçantes de Classe B2, et les Parts Sociales Traçantes de Classe B3;

Parts Sociales Traçantes de Classe C1a a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe C1b a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe C1c a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Ordinaires de Classe C1 signifie les Parts Sociales Ordinaires 1 de Classe C1, les Parts Sociales Ordinaires 2 de Classe C1, et les Parts Sociales Ordinaires 3 de Classe C1;

Parts Sociales Ordinaires 1 de Classe C1 a le sens qui lui est attribué par les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Ordinaires 2 de Classe C1 a le sens qui lui est attribué par les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Ordinaires 3 de Classe C1 a le sens qui lui est attribué par les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Traçantes de Classe C1 signifie les Parts Sociales Traçantes de Classe C1a, les Parts Sociales Traçantes de Classe C1b, et les Parts Sociales Traçantes de Classe C1c,

Parts Sociales Ordinaires de Classe C2 signifie les Parts Sociales Ordinaires 1 de Classe C2, les Parts Sociales Ordinaires 2 de Classe C2, et les Parts Sociales Ordinaires 3 de Classe C2,

Parts Sociales Ordinaires 1 de Classe C2 a le sens qui lui est attribué par les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Ordinaires 2 de Classe C2 a le sens qui lui est attribué par les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Ordinaires 3 de Classe C2 a le sens qui lui est attribué par les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Traçantes de Classe C2a a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe C2b a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe C2c a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe C2 signifie les parts sociales Traçantes de Classe C2a, les parts sociales Traçantes de Classe C2b, et les parts sociales Traçantes de Classe C2c;

Parts Sociales Traçantes de Classe C signifie les Parts Sociales Traçantes de Classe C1 et les Parts Sociales Traçantes de Classe C2;

Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote signifie les Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V1, et les Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V2, Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V1 a le sens qui lui est attribué dans les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Préférentielles Avec Droit de Vote V2 a le sens qui lui est attribué dans les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote signifie les Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote NV1, et les Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote NV2,

Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote NV1 a le sens qui lui est attribué dans les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote NV2 a le sens qui lui est attribué dans les Statuts de la TopCo;

Parts Sociales Traçantes de Classe NV1 a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe NV2 a le sens qui lui est attribué à l'article 5.1 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe NV signifie collectivement Parts Sociales Traçantes de Classe NV1 et Parts Sociales Traçantes de Classe NV2;

Parts Sociales Rachetables signifie les Parts Sociales Traçantes de Classe B, les Parts Sociales Traçantes de Classe C1, les Parts Sociales Traçantes de Classe C2, les Parts Sociales Traçantes de Classe V et les Parts Sociales Traçantes de Classe NV;

Pacte des Associés signifie le pacte des associés conclu entre les Associés et la Société, tel que modifié de temps en temps;

Parts Sociales signifie les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales Traçantes de Classe B, les Parts Sociales Traçantes de Classe C et les Parts Sociales Préférentielles Traçantes;

Parts Sociales TopCo signifie les Parts Sociales Ordinaires de Classe B, les Parts Sociales Ordinaires de Classe C1, les Parts Sociales Ordinaires de Classe C2 et les Parts Sociales Préférentielles Sans Droit de Vote;

Pacte d'Associés de la TopCo signifie tout pacte d'associé entre les associés et la TopCo;

Parts Sociales Traçantes de Classe V1 a le sens qui lui est attribué par l'article 5.1. des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe V2 a le sens qui lui est attribué par l'article 5.1. des Statuts;

Parts Sociales Traçantes de Classe V signifie les Parts Sociales Traçantes de Classe V1, et les Parts Sociales Traçantes de Classe V2

Société signifie Excellence Logging Manco S.à r.l.;

Statuts TopCo signifie les statuts de la TopCo de temps en temps;

Titres Relatifs signifie, pour chaque Part Sociale Traçantes de Classe B, une Part Sociale de Classe B; pour chaque Part Sociale Traçantes de Classe C1, une Part Sociale Ordinaire de Classe C1; pour chaque Part Sociale Traçantes de Classe C2, une Part Sociale Ordinaire de Classe C2; pour chaque Part Sociale Traçantes de Classe NV, une Part Sociale Préférentielle Sans Droit de Vote; et pour chaque Part Sociale Traçantes de Classe V, une Part Sociale Préférentielle Avec Droit de Vote

Titres signifie toute Action et tout droit ou titre (sous quelque forme que se soit) d'acquérir toute Part Sociale soit par souscription, conversion, échange ou autrement;

TopCo signifie Excellence Logging Topco S.C.A., une société commandite par actions, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro de section B 196241»

Coûts

Les frais, dépenses et rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement EUR 5.200,-.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne n'ayant soulevé d'autres points pour discussion par l'assemblée, l'assemblée est close.

Déclaration

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande des Associés Comparants, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, Cet acte notarié a été préparé à Luxembourg, le jour mentionné en haut de ce document.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ou leurs représentants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, les comparant (ou leurs représentants), le Notaire, le Président, le Secrétaire et le Scrutateur ont signé le présent acte.

Signé: B. TASSIGNY, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 02 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/20626. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015129205/1639.

(150139942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2015.

SAR, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5690 Ellange, 8, Op dem Ewent.

R.C.S. Luxembourg B 198.757.

— STATUTS

L'an deux mille quinze, le vingt juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Renaud D'AIGREMONT, salarié, né le 22 juillet 1987 à Coutances (France) demeurant au 8, op dem Ewent, L-5690 Ellange;

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «SAR».

Art. 3. La Société a pour objet l'achat et vente d'automobiles ainsi que de pièces détachées et accessoires pour automobiles.

La Société a également pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés ou entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La Société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement.

La société pourra notamment employer ses fonds en vue de l'acquisition, la gestion pour son compte ou celui d'autrui, la constitution, l'enregistrement et le dépôt, la valorisation, la vente, l'usage dans le cadre de son activité et la concession de l'usage de tous noms de domaines et de tous droits de propriété intellectuelle, incluant notamment mais non exclusive-

ment tous droits d'auteur sur des logiciels informatiques, tous brevets, toutes marques de fabrique ou de commerce, ainsi que tous dessins et tous modèles. La société aura également pour objet tous travaux de recherche et de développement liés à la création et à l'exploitation de tous droits de propriété intellectuelle.

La société pourra également prêter son assistance en matière de gestion et d'organisation, à toutes filiales, de façon rémunérée ou non.

La Société pourra acquérir, détenir, louer ou céder tout immeuble pour son compte propre.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y compris par voie d'offre publique. Elle peut procéder par voie d'émission publique ou privée d'actions, d'obligations, de titres et instruments de toute nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, ainsi qu'à des sociétés affiliées. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever des charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La société peut notamment réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

En tout état de cause, la Société ne peut effectuer une activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Mondorf-Les-Bains, au Grand-Duché du Luxembourg.

Le siège de la société pourra être transféré dans les limites de la même commune par décision du gérant ou du conseil de gérance. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et le créancier-gagiste.

Toutefois dans le cas où une ou plusieurs parts sociales (est) sont détenue(s) en usufruit et en nue-propriété, les droits de vote y attachés sont exercés en toute hypothèse par l'usufruitier.

Art. 8. L'associé qui désire céder tout ou partie de ses parts ou les héritiers d'un associé décédé devront en informer la gérance par lettre recommandée, en indiquant le nombre des parts qu'ils se proposent de céder, le prix qu'ils en demandent et les nom, prénom, état et domicile de la personne éventuellement intéressée à l'acquisition de ces parts. Cette lettre devra également contenir l'offre irrévocable jusqu'à l'expiration des délais ci-après prévus, de céder les parts concernées aux autres associés au prix indiqué, qui ne pourra cependant pas excéder la valeur nette de la part telle que confirmée le cas échéant par une expertise d'un réviseur d'entreprises indépendant nommé d'un commun accord par les parties.

Dans la huitaine de la réception de cette lettre, la gérance transmet par lettre recommandée aux autres associés cette proposition de cession. Ceux-ci auront un droit de préférence pour acquérir ces parts proportionnellement au nombre de parts dont ils sont propriétaires.

L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer la gérance dans le mois de la réception de la lettre l'avisant de l'offre de cession, faute de quoi il sera déchu de son droit de préférence.

Dans la huitaine de l'expiration de ce dernier délai, la gérance avisera les associés ayant exercé leur droit de préemption du nombre de parts sur lesquelles aucun droit de préférence n'aura été exercé, avec prière d'indiquer dans la quinzaine s'ils sont intéressés à racheter tout ou partie de ces parts.

Dans la huitaine de l'expiration de ce délai supplémentaire, la gérance adressera à l'associé désireux de céder ses parts ou à l'héritier ou aux héritiers de l'associé décédé, une lettre recommandée indiquant le nom des associés qui entendent exercer leur droit de préférence, et le nombre de parts dont ils acceptent la cession ou, à défaut, le nombre de parts que la société rachètera elle-même.

À compter de la réception de cette lettre, l'associé, ou le ou les héritiers, seront libre de céder au cessionnaire indiqué dans leur offre de cession les parts qu'ils ont offert de céder et qui ne seraient pas rachetées par les autres associés ou la société.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 11. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations. Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Les pouvoirs du gérant seront déterminés par l'assemblée générale lors de sa nomination. Le mandat de gérant lui est confié jusqu'à révocation par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

La gérance ne peut constituer une hypothèque sur un immeuble social ni un nantissement sur un fonds de commerce de la société sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société.

Simple mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Art. 15. Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital, le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

La liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 17. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice social sera fixé le jour de la constitution de la société et se finira le 31 décembre 2015.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, le comparant déclare souscrire l'intégralité du capital comme suit:

| | |
|--|--------------------|
| Monsieur Renaud D'AIGREMONT, préqualifié | 100 parts sociales |
| TOTAL | 100 parts sociales |

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au Notaire soussigné, qui le constate expressément.

Constatations

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 modifiée ont été remplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mises à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille trois cents Euros (EUR 1.300,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Renaud D'AIGREMONT, salarié, né le 22 juillet 1987 à Coutances (France) demeurant au 8, op dem Ewent, L-5690 Ellange.

La société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle du gérant unique.

Deuxième résolution:

Le siège social de la société est fixé au 8, op dem Ewent L-5690 Ellange.

Avertissement

Le notaire instrumentaire a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. D'Aigremont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 21 juillet 2015. 2LAC/2015/16529. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2015.

Référence de publication: 2015127826/162.

(150136451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2015.

RDMH Property Société en Commandite Spéciale.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 198.787.

Excerpts of the limited partnership agreement («the Agreement») of RDMH Property Société en Commandite Spéciale a special limited partnership, executed on July 27th, 2015

1. Partners who are jointly and severally liable. RD Investment S.à r.l. a company existing and incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg with its registered office located at 47, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, entered into the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B190818, hereinafter referred to as the „General Partner”.

2. Name, Partnership's Purpose, Registered Office, Financial year.

2.1 Name:

The Partnership shall have the name: RDMH Property Société en Commandite Spéciale.

2.2 Purpose:

2.2.1. The Partnership's purpose is to invest, acquire and take participations and interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities and to acquire through participations, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, patents, trademarks and licenses or other property as the Partnership shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Partnership may think fit.

2.2.2. The Partnership may also enter into, assist or participate in any financial, commercial and other transactions, and grant to any company or entity associated in any way with the Partnership, in which the partnership has a direct or indirect financial or other interest, any assistance, loan, advance or guarantee, as well as borrow and raise money in any manner and secure the payment of any money borrowed.

2.2.3. The Partnership may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

2.2.4. The Partnership may take any action and perform operation, which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose.

2.2.5. The Partnership may (a) engage in such other activities as the General Partner deems necessary, advisable, convenient or incidental to the foregoing and (b) engage in any lawful acts or activities not inconsistent with the foregoing.

2.3. Registered Office:

The Partnership shall have its registered office at L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.4 Financial Year:

The financial year of the Partnership for the financial and Partnership accounting purposes shall be the calendar year starting from January 1st and ending on December 31st.

3. Designation of the manager and signatory powers.

3.1 The management, control and operation of and the determination of policy with respect to the Partnership and its investments and other activities shall be vested exclusively in the General Partner, which is hereby authorized and empowered on behalf and in the name of the Partnership and in its own name, if necessary or appropriate, but subject to the other provisions of this Agreement, to carry out any and all of the purposes of the Partnership and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that they may in their sole discretion deem necessary, advisable, convenient or incidental thereto.

3.2 All powers not expressly reserved to the Limited Partner by the Law or the Agreement fall within the competence of the General Partner, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the object of the Partnership.

3.3 The Partnership shall be bound by the sole signature of the General Partner, or in case of plurality of General Partners, by the sole signature of any General Partner or by the sole signature of any person to whom the power to sign on behalf of the Partnership has been validly delegated by the General Partner (s) in accordance with article 6.4. of the Agreement.

3.4 The General Partner may at any time appoint one or several ad hoc agent(s) to perform specific tasks. The General Partner will determine the powers and remuneration (if any) of such agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant condition of the agency. The agent(s) so appointed are in any case revocable ad nutum by decision of the General Partner (s).

3.5 On any matter involving a conflict of interest or a potential conflict of interest of which the General Partner or its affiliates are aware, the General Partner will be guided by its good faith judgment as to the best interests of the Partnership and shall take such actions as are determined by the General Partner, as the case may be, to be necessary or appropriate to ameliorate such conflicts of interest.

3.6 The General Partner will report on the results of its management and administration to the Partners.

4. Liability.

4.1 The General Partner will be personally jointly and severally liable with the Partnership for all liabilities that cannot be covered by the assets of the Partnership.

4.2 The General Partner shall not be liable to the Partnership or any (Limited) Partner, and each Limited Partner by accepting herein Agreement does release the General Partner, for any act or omission, including any mistake of fact or error in judgment, taken, suffered or made by the General Partner in good faith and in the belief that such act or omission is in or is not contrary to the best interests of the Partnership and is within the scope of authority granted to the General Partner in this Agreement.

5. Date on which the Partnership commences and Date on which it ends. The Partnership is formed for an unlimited period of time.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

1. Associés commandités tenus conjointement et solidairement responsables. RD Investment S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 47, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés no. B190818, décrit ci-après en tant que „Associé Commandité”.

2. Dénomination, Objet social, Siège social, Exercice social.

2.1 Nom:

La dénomination de la Société en commandite spéciale est: RDMH Property Société en Commandite Spéciale.

2.2 Objet social:

2.2.1 L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans n'importe quelle société ou entité luxembourgeoise ou étrangère et acquérir au travers de participations, de contributions, d'achats, d'options ou de toutes autres manières tous titres, droits, intérêts, brevets, marques et licences ou

d'autres biens que la Société jugera approprié, et plus généralement de détenir, gérer, développer, grever, vendre ou disposer, en tout ou en partie, pour telle contrepartie que la Société peut penser appropriée.

2.2.2 La Société peut également conclure, assister ou participer à toutes transactions financières, commerciales ou autres et accorder à toute société ou entité associée de n'importe quelle manière avec la Société, dans laquelle la Société a un intérêt financier ou autre, direct ou indirect, toute assistance, prêt, avance ou garantie ainsi qu'emprunter et lever des fonds de quelque manière que ce soit et d'assurer le paiement de toute somme empruntée.

2.2.3 La Société peut utiliser toutes techniques, moyens légaux, et instruments pour gérer ses investissements efficacement et se protéger elle-même contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

2.2.4 La Société peut prendre toute action et effectuer toute opération qui est, directement ou indirectement, liée à son objet afin de faciliter la réalisation de cet objet.

2.2.5 La Société peut (a) s'engager dans d'autres activités considérées comme nécessaires, recommandables, appropriées ou accessoires et (b) s'engager dans tout acte légal ou activité non-incompatible avec ce qui précède.

2.3 Siège Social:

La Société a son siège social au L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg, Grand Duché de Luxembourg.

2.4 Exercice social:

L'exercice social de la Société sera l'année calendrier commençant le 1^{er} janvier de chaque année et se terminant le 31 décembre de la même année.

3. Désignation des gérants et pouvoir de signature.

3.1 La gestion, le contrôle et le fonctionnement et la définition de la politique de la Société et de ses investissements et d'autres activités seront dévolus exclusivement à l'Associé Commandité, qui est autorisé et habilité pour le compte et au nom de la Société et en son nom propre, si nécessaire ou approprié, mais sous réserve des autres dispositions du présent accord, à procéder à n'importe quel et tous les objectifs de la Société et à effectuer tous les actes et conclure et exécuter tous les contrats et autres engagements qu'il peut à sa seule discrétion juger nécessaires, souhaitables, pratiques ou accessoires. En particulier, l'Associé Commandité est exclusivement autorisé et habilité à souscrire, acquérir, transférer sous quelque titre que ce soit, vendre, rembourser ou disposer autrement de tous instruments financiers dont font partie mais pas limité à, les actions, les droits et les obligations, ainsi que tout autre droit de propriété détenu par la Société.

3.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés aux Associés Commanditaires par la loi ou par le présent accord relèvent de la compétence de l'Associé Commandité, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet de la Société.

3.3 La Société sera engagée par la seule signature de l'Associé Commandité, ou en cas de pluralité des Associés Commandités, par la seule signature de n'importe quel Associé Commandité ou par la seule signature de toute personne à qui le pouvoir de signer au nom de la Société has été valablement délégué par le /les Associé(s) Commandité(s) en accord avec l'article 6.4 du présent accord.

3.4 L'Associé Commandité peut à tout moment nommer un ou plusieurs agent(s) ad hoc afin d'effectuer certaines tâches spécifiques. L'Associé Commandité déterminera les pouvoirs et la rémunération (le cas échéant) de cet/ces agent(s), la durée de la période de représentation et de toute autre condition de l'accord. Le/les agent(s) ainsi désigné(s) est/sont révocable(s) ad nutum par décision de l'/des Associé(s) Commandité(s).

3.5 Pour tout sujet impliquant un conflit d'intérêt ou la possibilité d'un conflit d'intérêt dont l'Associé Commandité ou ses affiliés en seraient informés, l'Associé Commandité sera guidé par son jugement de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Société et prendra toutes actions qui seront jugées par l'Associé Commandité, le cas échéant, comme nécessaires ou appropriées pour améliorer tout conflit d'intérêt.

3.6. L'Associé Commandité reportera les résultats de sa gestion et de son administration aux Associés Commanditaire.

4. Responsabilité.

4.1 L'Associé Commandité sera personnellement conjointement et solidairement responsable avec la Société pour tous les engagements qui ne pourraient être couverts par les actifs de la Société.

4.2 L'Associé Commandité ne sera pas responsable envers la Société ou envers tout Associé Commanditaire, et chaque Associé Commanditaire en donnant son accord sur le présent contrat libère l'Associé Commandité de toute responsabilité, pour tout acte ou omission, ce y compris tout erreur de fait ou erreur de jugement, commise, affectée ou prise par l'Associé Commandité de bonne foi et dans la mesure où tel acte ou omission est dans, ou n'est pas contraire au meilleur intérêt de la Société et est dans le périmètre de responsabilité confiée à l'Associé Commandité dans le cadre du présent accord.

5. Date de création de la Société et son terme. La Société est créée pour une durée indéterminée.

RD Investment S.à r.l.

The general partner

Référence de publication: 2015127768/135.

(150137248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Direct Lending Fund II Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 192.481.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 1^{er} juillet 2015

L'associé unique a décidé de prendre les résolutions suivantes:

- Révocation de Deloitte Audit S.à r.l., société anonyme de droit luxembourgeois située au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 67 895, en qualité de réviseurs d'entreprises de la Société.

Pour copie conforme

Signature

Référence de publication: 2015126087/14.

(150137534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Rotco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 156.387.

—
In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of July.

Before Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of «Rotco S.A.», with registered office in L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B156.387, incorporated by deed established by notary Jean Seckler, residing in Junglinster on October 22, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2643 on December 2, 2010, not modified heresince.

The meeting is presided by Christelle DEMICHELET, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary Benoît SIROT, companies director, residing professionally in Luxembourg,

The meeting elects as scrutineer Benoît SIROT, companies director, residing professionally in Luxembourg,

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I) That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Modification of the article 6 of the Company's Articles to forbid the creation of bearer shares;
2. Any other business.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance list that all the shares representing the entire share capital are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before the meeting. All the shareholders, present or represented, declare that they waive any and all procedures of convening.

After deliberation, the extraordinary general meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

Sole resolution

The Assembly decides to forbid the creation of bearer shares and consequently to modify the article 6 of the company's articles of incorporation as follow:

« **Art. 6.** The shares of the Company are in registered form only.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article thirty-nine of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by registration in the said register. Certificates of such registration may be issued; they will be signed by two Directors.

The Company will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner in relation to the Company.»

Nothing else being on the agenda, that meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks english, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in english, followed by a french version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the english and the french texts, the english version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix juillet.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «Rotco S.A.», établie et ayant son siège à L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 156.387, constituée suivant acte du notaire Jean SECKLER de Junglinster en date du 22 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2643 du 2 décembre 2010, non modifiée depuis.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Christelle DEMICHELET, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Benoît SIROT, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Benoît SIROT, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article 6 des statuts de la société afin d'interdire l'émission d'actions au porteur;
- 2.- Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée décide d'interdire l'émission d'actions au porteur et en conséquence de modifier l'article 6 des statuts de la société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6.** Les actions de la Société sont uniquement nominatives.

Il sera tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire pourra prendre connaissance et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre pourront être délivrés; dans ce cas ils seront signés par deux administrateurs.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: DEMICHELET, SIROT, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 17 juillet 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 22596. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015126685/102.

(150138741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Florista S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 147.799.

Il est porté à la connaissance des tiers que:

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco C&T (Luxembourg) S.A. informe de la dénonciation, avec effet immédiat, de la convention de domiciliation conclue le 1^{er} octobre 2013 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

- Florista S.A., ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147799; et

- Citco C&T (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 139857.

Fait à Luxembourg, le 20 juillet 2015.

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

2-8 avenue Charles De Gaulle

L-1653 Luxembourg

Signatures

L'Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2015127334/20.

(150136428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Montefiore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 23, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 56.589.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l'«assemblée») de la société Montefiore S.A. (ci-après la «Société») tenue en date du 27 juillet 2015

Il résulte d'un procès-verbal en date du 27 juillet 2015 de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MONTEFIORE S.A., établie et ayant son siège social au 3, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.589

Résolutions:

1. Acceptation de la démission du poste d'administrateur avec effet immédiat de
 - a) FMS SERVICES S.A inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.240 représenté par Nadine Lamballais
 - b) S.G.A. SERVICES S.A. inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.118 représentée par Sophie Champenois
 - c) Tazia Benameur, demeurant professionnellement au 3, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg
2. Nomination avec effet immédiat de trois nouveaux administrateurs
 - a) Maurice Friedrich, né le 14 décembre 1959 à Paris(France) demeurant au 68, rue Lhomond F-75 005 Paris (France)
 - b) François Heilbronn né le 22 janvier 1961 à Paris (France) demeurant au 60, avenue de Breteuil F-75 007 Paris (France)
 - c) Henri Fiszer, né le 2 novembre 1960 à Paris (France), demeurant au 61, rue Manin F-75 019 Paris (France)
 Tous trois nommés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2020.
3. D'acter la démission avec effet immédiat du mandat du commissaire aux comptes d'Éric HERREMANS, demeurant au 39, Allée SCHEFFER L-2520 Luxembourg
4. Nomination avec effet immédiat de la société Comptabilux S.A., établie et ayant son siège social au 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.024 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2020

5. De modifier l'adresse du siège social de la société du 3, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg et de le transférer au 23, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juillet 2015.

Référence de publication: 2015126569/32.

(150137817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2015.

Fresco International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 195.224.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 02 juillet 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015127339/13.

(150138057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2015.

European Hotels and Leisure Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 113.810.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2015

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle sise au 13-15, Avenue de la Liberté à sa nouvelle adresse au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg.

Suite à la lettre de démission du gérant actuel, à savoir INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l., l'associée unique décide de nommer trois nouveaux gérants, pour une durée indéterminée, à savoir:

- Monsieur Jean-Marc FABER, né le 7 avril 1966 à Luxembourg et demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, gérant de catégorie A;

- Monsieur Christophe MOUTON, né le 20 novembre 1971 à Saint-Mard (Belgique) et demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, gérant de catégorie B;

- Monsieur Philippe VANDERHOVEN, né le 2 juillet 1971 à Rocourt (Belgique) et demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, gérant de catégorie B.

L'associée unique, CANTENAC HOLDING LIMITED a son siège social au Sotiri Tofini 4, 2nd floor, Agios Athanasios, 4102 Limassol, Chypre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015127281/22.

(150136429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Edgas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 170.440.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015127286/10.

(150137300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2015.
